

Emile Krier

## LE REXISME ET L'ALLEMAGNE 1933-1940 \*

### UNE DOCUMENTATION

A ses hôtes étrangers, Adolf Hitler prétendit toujours que le national-socialisme n'était pas une « marchandise d'exportation », qu'il serait uniquement valable « en tant qu'élément d'ordre pour le Reich » (1). C'est pour cette raison qu'en juin 1933, Rudolph Hess, l'adjoint du Führer, émit un décret dans lequel il était stipulé que la direction du Reich refusait de s'intégrer dans les affaires intérieures des pays étrangers ainsi que « de transmettre la moindre directive à des partis existant en-dehors des frontières, même si ces partis étaient en accord ou apparentés avec le NSDAP » (2). Pareille retenue correspondait également aux conceptions du ministre des Affaires étrangères. En février 1935, celui-ci affirmait avec persistance qu'« il continuait à maintenir qu'un soutien officiel ou semi-officiel accordé à un parti qui se trouve dans l'opposition par rapport à un gouvernement étranger, n'est pas conciliable avec l'entretien de relations correctes avec le gouvernement concerné » (3). Cette déclaration d'intention donne l'impression que le Reich ne se serait pas préoccupé des partis fascistes existant dans le reste de l'Europe. Mais la réalité était fort différente.

\* Je remercie Madame le Docteur Keipert (*Politisches Archiv*, Bonn) pour l'aide et le soutien qu'elle m'a apporté, Madame Kinder (*Bundesarchiv*, Koblenz) et Monsieur le Docteur Ziegahn (*Hauptstaatsarchiv*, Düsseldorf), dont le dévouement a contribué à réunir cette documentation.

(1) Hans-Adolf JACOBSEN, *Nationalsozialistische Aussenpolitik 1933-1938*, Frankfurt-am-Main - Berlin, 1968, p. 336.

(2) *Bekanntmachung* du 16 juin 1933 (*Politisches Archiv*, Bonn) (PAB), *Dt. Ges. Den Haag*, Pol. 4, Bd. 3).

(3) *Auswärtiges Amt* (AA) au *Reichsinnenministerium*, 25 février 1935 (PAB, *Dt. Ges. Den Haag*, Pol. 4, Bd. 3).

Le dirigeant fasciste anglais, Mosley et le Hollandais Mussert ont été reçus par Hitler (4). En Belgique, par exemple, le chef de l'association patriotique *Heimatbund* d'Eupen-Malmédy obtint un entretien avec Hitler, qu'il rencontra le 15 septembre 1933 (5). A l'époque, le ministère des Affaires étrangères avait « appuyé » (6) cet accueil. Trois ans plus tard, après que le gouvernement belge ait déchu de leur nationalité Dehottay et ses associés, Dehottay tenta de rencontrer Hitler mais, du côté allemand, on lui refusa cet entretien. Le ministère des Affaires étrangères déconseilla pareille entrevue, invoquant que : « la personnalité et l'activité de Dehottay étaient, surtout ces derniers temps, très contestées. Par ailleurs, l'entrevue de Dehottay avec le Führer, qui, bien entendu, ne resterait pas secrète, ne serait pas non plus fort appréciée par le gouvernement belge » (7).

La manière dont fut traitée Dehottay montre clairement l'attitude des autorités allemandes ; aussi longtemps qu'à l'étranger quelqu'un pouvait leur être d'une quelconque utilité et travaillait dans l'intérêt de l'Allemagne, on était prêt à le traiter avec beaucoup d'égards, quitte à le laisser plus ou moins tomber ultérieurement. Le cas Dehottay illustre clairement l'attitude opportuniste du Reich allemand par rapport aux dirigeants fascistes étrangers.

Les liens de l'Allemagne avec les organisations qui sympathisaient avec elle ou plutôt avec celles qui avaient une attitude amicale à son égard, ne se limitaient pas seulement à des entrevues mais étaient aussi fréquemment de nature financière. Des organisations politiques et certains journaux ont été également soutenus financièrement par l'Allemagne. Ce fut, par exemple, le cas pour les « organisations de fidélité à la patrie » (*heimattreuen Organisationen*) d'Eupen-Malmédy. Les organisations et les services allemands les plus divers ont entretenu avec Eupen-Malmédy des liens politiques et financiers (8). Mais l'Allemagne a également versé de l'argent à des journaux (9) et à des partis dans d'autres régions de Belgique.

(4) Hans-Adolf JACOBSEN, *op. cit.*, p. 336 sqq.

(5) *Staatssekretär in der Reichskanzlei* à l'attention du *Gauwirtschaftsberater der Gauleitung Köln-Aachen*, 15 septembre 1933 (*Bundesarchiv*, Koblenz (BAK), R 43 II/1404a).

(6) Note de la chancellerie du Reich du 12 septembre 1933 (BAK, R 43 II/1404a).

(7) Note de la chancellerie du Reich du 20 février 1936 (BAK, R 43 II/1404a).

(8) Voir la représentation graphique : *Politische und finanzielle Verbindungen zwischen dem Reich un Eupen-Malmédy 1936-1940*, in Martin R. SCHAERER, *Deutsche Annexionspolitik im Westen. Die Wiedereingliederung Eupen-Malmédys im zweiten Weltkrieg*, Bern - Frankfurt-am-Main - Las Vegas, 1978, p. 31.

(9) Déjà en 1928, l'Allemagne a soutenu les revues des activistes flamands, *Vlaanderen* et *Jong Deutsland*, chacune recevant 3.000 RM (Note du 4-12-1928, dans PAB, II *Geheimakten*, *Belgien Pol.* 12, 30/3). A la fin de l'année 1933, certains services allemands étaient prêts à subventionner le journal *De Schelde*, qui négociait à Berlin l'insertion des annonces, mais ils renoncèrent à ce plan après que trop de personnes en aient eu connaissance (Légation allemande à Bruxelles au ministère des Affaires étrangères, du 11-11-1933 ; Légation allemande à Bruxelles au ministère des Affaires étrangères à la Légation allemande, du 5-11-1933 ; ministère des Affaires étrangères à la Légation allemande, du 21-11-1933, dans PAB, II *Geheimakten* *Belgien Pol.* 12,

Dans un rapport du 10 janvier 1939, sur les possibilités d'exercer une influence à l'étranger par l'intermédiaire du département VII du ministère de la Propagande il est dit : « Une attitude semblable est adoptée à l'égard du VNV <sup>(10)</sup> en Flandre, et des subsides considérables sont accordés à leur journal *Volk en Staat*, qui maintiennent ainsi le plus important parti flamand pour la liberté dans un lien de dépendance perpétuel vis-à-vis de nous. Le dirigeant de ce parti est prêt, à l'heure actuelle, à se conformer exclusivement à nos directives » <sup>(11)</sup>. Ce soutien matériel fut tout d'abord apporté par le docteur Holthöfer <sup>(12)</sup> de Essen. C'est ce qui apparaît dans un rapport du *S.D.-Oberabschnitt-West* concernant « l'action extérieure à l'Ouest » : « Une influence déterminante sur l'évolution au sein du VNV est exercée par le docteur Holthöfer, qui finance non seulement le *Volk en Staat*, organe de lutte du VNV, mais aussi le VNV lui-même » <sup>(13)</sup>. Plus tard, le docteur Holthöfer a partagé le financement du journal *Volk en Staat* avec le Service de presse pour l'étranger du Conseiller secret, le docteur Walter Heide. Il est intéressant de constater que le docteur von Bergen, conseiller auprès de la légation allemande de Bruxelles, considérait que les 800 RM payés mensuellement par Holthöfer et Heide, étaient suffisants : « L'ampleur du soutien qui est attribué à ce journal (*Volk en Staat*), était connu ici et est considéré comme suffisant » <sup>(14)</sup>. Après la dissolution du bureau du docteur Holthöfer, les versements ont été

30/3). Durant les années 1937-1938, le journal *Volk en Staat* bénéficia d'un soutien financier de 800 RM par mois, et depuis 1938, le bi-mensuel belge *Volksverwering* et le mensuel *Deltakamp* bénéficièrent chacun de 100 RM par mois (Herman BALTHAZAR, *Camille Huysmans en Duitsland (1936-1940)*, dans *Bijdragen tot het Camille Huysmans onderzoek*, Anvers, 1971, pp. 186 et suivantes). De manière irrégulière un soutien fut également accordé au périodique *Quid Novi*, reproduit selon le procédé ronéotypique (Ambassade allemande à Bruxelles à la Légation allemande de Den Haag, du 8-3-1939, dans PAB, *Dt. Ges. Brüssel* 89/1). En mars 1940, l'ambassade allemande de Bruxelles exigea qu'on lui attribue 2.000 RM par mois, « Pour transmission directe aux directeurs de rubriques, pour l'insertion des articles, pour le matériel photographique, etc. » (Ambassade allemande de Bruxelles au ministère des Affaires étrangères, du 13-3-1940, dans PAB, *Dt. Ges. Brüssel* 89/5. A partir de septembre 1937, le bureau de presse étranger versa tous les mois 200 RM à Monsieur le Docteur Clauss pour ses reportages au profit du journal anversois *La Métropole*, afin de parvenir à une meilleure collaboration avec ce journal (Gebeimrat, Docteur Walther Heide à l'ambassade allemande de Bruxelles, du 13-1-1939, dans PAB, *Dt. Ges. Brüssel* 81/1). De même, le journal *De Nieuwe Gazet*, proche des milieux libéraux flamands, pria l'ambassade allemande de Bruxelles de l'aider à trouver un correspondant berlinois, et on trouva, en sa faveur, une solution semblable à celle qui avait été adoptée pour *La Métropole* (Herman BALTHAZAR, *op. cit.*, p. 186). Afin d'atteindre la presse provinciale, l'ambassade allemande soutenait les services de presse *De Kogge* et *Oostpost*, édités par la société belge d'édition *De Kogge*, avec une somme mensuelle de 400 RM (Ambassade allemande de Bruxelles au ministère des Affaires étrangères, du 1-3-1940, dans PAB, *Dt. Ges. Brüssel* 89/4).

(10) VNV = *Vlaams Nationaal Verbond* (Dirigeant : Staf de Clercq).

(11) Rapport concernant les possibilités d'exercer une influence sur l'étranger par le département VII du ministère de la Propagande, du 10-1-1939, dans PAB, *Dienstst. Ribbentrop* 14/1.

(12) A Monsieur le Docteur Holthöfer, voir plus loin.

(13) Rapport du *SD-Oberabschnitt West* à propos du travail extérieur relatif à l'Ouest, dans *Hauptstaatsarchiv*, Düsseldorf, RW 33.

(14) Note secrète du 23-12-1937, dans PAB, *Dt. Ges. Brüssel* 88/5.

plus importants et entièrement pris en charge par Promi (ministère de la Propagande) (15).

L'exemple de cette stratégie politique soulève inévitablement une autre question : les rexistes belges n'auraient-ils pas également bénéficié du soutien matériel du troisième Reich ? Dans son livre *Degrelle m'a dit*, Louise Narvaez prétend : « Malgré tout ce qu'on en a dit, jamais Degrelle, au cours de sa longue lutte politique d'avant la guerre ne reçut, ni directement, ni indirectement, soit une directive, soit une demande, soit un conseil, soit un centime d'Hitler ou du troisième Reich » (16). Jacques Willequet, par contre, voit les rapports entre Rex et le troisième Reich d'un œil plus critique et n'exclut pas que les nationaux-socialistes aient soutenu Degrelle avant 1940, tout en estimant que ce soutien était restreint et peu élevé : « D'où venait l'argent que Rex dépensait à profusion ? Mussolini certainement (250.000 F par mois selon Ciano, 19 millions au total d'après une autre source). De gros industriels belges, à coup sûr. Du côté allemand, on n'a jamais pu trouver qu'une fourniture de papier-journal et de rotatives à un prix « d'ami », et il est peu vraisemblable que le soutien matériel ait dépassé ce stade modeste » (17). Dans cette étude sur les relations de Degrelle et des rexistes avec Hitler et l'Allemagne, avant l'occupation de la Belgique en 1940, nous voulons tenter de clarifier le rapport Rex-Allemagne.

Déjà avant la constitution du parti rexiste, Degrelle avait établi des liens avec l'Allemagne national-socialiste. Une prise de contact entre Degrelle et la Légation allemande à Bruxelles eut lieu directement après la prise de pouvoir des nationaux-socialistes. La Légation organisa un séjour en Allemagne pour Degrelle et deux de ses collaborateurs, aux fins de réaliser un reportage sur l'Allemagne nouvelle dans l'hebdomadaire *Soirées* (Document I), édité par le dirigeant rexiste. A Berlin, les trois Belges ont, entre autres, rencontré Braun von Stumm, le conseiller compétent du service de presse du ministère des Affaires étrangères. Durant leur séjour, ils ont été pris en charge par le docteur Duisberg, le correspondant berlinois de la *Libre Belgique* (Document II).

Suite aux attaques lancées contre Léon Degrelle par le quotidien socialiste *Vooruit*, dans son édition du 1<sup>er</sup> avril 1936 où on lui reprochait « d'entretenir de façon presque ouverte des relations compromettantes avec l'Alle-

(15) Dans une lettre du Docteur Heide à l'ambassade allemande de Bruxelles du 18-1-1939, il est dit que : « Suite à notre entretien récent, je vous communique que depuis le 31 mars 1938, le journal *Volk en Staat* a été soutenu d'ici avec 400 RM par mois ainsi que par *Büro Holtböfer* également avec 400 RM par mois. Pour l'année budgétaire 1938-39, l'ensemble de la somme de 800 RM a été fournie par le *Büro Holtböfer*. Comme ce bureau n'existe plus, les paiements ont été effectués par le ministère de la Propagande, qui versent une somme mensuelle cinq fois plus élevée ». (PAB, *Dr. Ges. Brüssel* 89/1).

(16) Louise NARVAEZ, *Degrelle m'a dit*, Bruxelles, 1977, p. 194.

(17) Jacques WILLEQUET, *Les fascismes belges et la seconde guerre mondiale*, dans *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, XVII<sup>e</sup> année, cahier 66 (avril 1967), p. 96.

magne nationale-socialiste » (18), la Légation allemande à Bruxelles fit à nouveau allusion à la visite de Degrelle et de deux de ses collaborateurs entre le 29 avril et le 3 mai 1933 ainsi qu'à leur participation à la fête du 1<sup>er</sup> mai. Elle écrivait : « Durant l'année 1933, la Légation a entretenu avec Léon Degrelle, qui, à cette époque, ne jouait pas de rôle politique très important, ainsi qu'avec ses collaborateurs, des relations peu suivies, de même nature que celles qu'elle a entretenues et qu'elle continue à entretenir avec beaucoup d'autres journalistes. Leur voyage à Berlin a été soutenu en ce sens que ces personnes ont obtenu par l'intermédiaire de la Légation, de la part de la société des chemins de fer, des billets gratuits « Berlin aller et retour » ainsi que des visas gratuits. Ensuite, une lettre de recommandation en leur faveur a été envoyée le 25 avril, à Monsieur Braun von Stumm, conseiller de Légation auprès du service de presse et, une autre, le 29 avril, à Monsieur Wolf, directeur des chemins de fer du Reich. L'édition de *Soirées*, parue le 12 mai 1933, a été présentée, là-bas, en 20 exemplaires, jointe au rapport du 13 mai 1933 — b 1159 —. L'appui exercé à partir d'ici s'est limité là. Nous n'avons pas eu connaissance de la transmission d'exemplaires sur papier de luxe. Depuis le voyage dont il a été question, les relations entre la Légation et Degrelle ont été complètement interrompues » (19).

Pour la Légation allemande, le voyage de Degrelle à Berlin représentait un espoir, étant donné que la plupart des journaux et périodiques adoptaient à l'égard du troisième Reich une attitude réservée voire même franchement hostile. Dans un rapport plus détaillé concernant la propagande anti-allemande et l'action exercée contre elle en Belgique, on peut lire : « Au sein de la presse bourgeoise d'expression française, c'est surtout la presse catholique à large diffusion qui est influencée par les événements qui se déroulent parmi les catholiques allemands. Cependant, il existe au sein de cette presse, un grand nombre d'éléments larges d'esprit qui suivent ce qui se passe en Allemagne avec vif intérêt mais naturellement aussi avec une attitude d'expectative et de réserve critique. Une fois de plus, dans ce cas, c'est surtout la jeune *intelligentsia* et les étudiants (Cercles de « l'Esprit nouveau », de « La Cité Chrétienne », de la maison d'édition Rex à Louvain, etc.), qui témoignent d'une certaine compréhension à l'égard de l'Allemagne nouvelle et désirent participer à son édification » (20). La Légation s'est montrée satisfaite du succès qu'elle a remporté jusqu'à maintenant : « La collaboration avec la maison d'édition Rex à Louvain, qui jouit d'un grand renom, avec le *Vingtième Siècle* catholique, avec la *Libre Belgique* à Bruxelles ainsi qu'avec *La Métropole*, journal anversois très renommé. (...), a conduit à des résultats appréciables » (21). De cette collaboration, la Légation a notamment tiré les conséquen-

(18) Légation allemande de Bruxelles au ministère des Affaires étrangères, du 2-4-1936 (PAB, Abt II, Politik 29 Belgien).

(19) *Ibidem*.

(20) *Beantwortung des Fragebogens zum Erlass v. 26.4.1933* (P 2143), (PAB, Presse-Abteilung, P 16, Bd. 2).

(21) *Ibidem*.

ce suivante : « Là où se trouvent de jeunes intellectuels à l'esprit ouvert, comme, par exemple, les éditeurs et les rédacteurs des éditions Rex, il faut leur multiplier les occasions d'être impressionnés par l'Allemagne nouvelle, en leur fournissant la documentation dont ils pourraient avoir besoin ainsi que toutes les possibilités d'information en Allemagne » (22).

Si après son voyage en Allemagne, ses contacts avec la Légation allemande se sont relâchés, Degrelle est redevenu intéressant pour le troisième Reich après la fondation du parti rexiste et après l'édition du journal *Le Pays Réel*. Pendant la campagne électorale de 1936, certains milieux allemands ont à nouveau fait un pas vers Degrelle. Le Docteur Duesberg, qui avait déjà été son compagnon de voyage en Allemagne en 1933, s'est rendu à Bruxelles pour une « prise de contact » avec lui (Document III). Cependant, le ministère des Affaires étrangères n'a pas voulu répondre à la demande de Degrelle de pouvoir faire une conférence en Allemagne et même les insistances de Duesberg ont été « provisoirement rejetées ». Lors de son passage à Berlin, le conseiller de Légation Bräuer de Bruxelles, s'est prononcé « fermement » contre un projet de ce type. Voici comment le fonctionnaire compétent du ministère des Affaires étrangères a résumé les objections de Bräuer : « Monsieur Bräuer estime qu'une manifestation de ce type ne présente aucun avantage, pas même en relation avec un engagement de Degrelle concernant la question d'Eupen-Malmédy (23). Il craint, par contre, que le gouvernement belge n'apprécie pas du tout l'autorisation d'un discours de ce type en Allemagne » (24).

Ce qui a déterminé l'attitude allemande, dans la question de la conférence de Degrelle, c'est de savoir quels avantages le troisième Reich pourrait tirer de pareille manifestation. Comme il fallait s'attendre à un mécontentement du gouvernement belge plutôt qu'à des avantages concrets, comme par exemple une certaine bienveillance des Rexistes dans la question d'Eupen-Malmédy, le ministère des Affaires étrangères adopta une attitude réservée et s'abstint de favoriser un plan de cette espèce. L'attitude du troisième Reich était fort différente lorsqu'il s'agissait d'accueillir en Allemagne des membres éminents du parti rexiste. Le 12 août 1936, l'industriel bruxellois, Gustave Wyns (25), qui était conseiller financier de Degrelle et député rexiste, rencontra le conseiller de Légation Braun von Stumm du bureau de presse du ministère des Affaires

(22) *Ibidem*.

(23) En ce qui concerne la position des rexistes par rapport à Eupen-Malmédy, avant les élections parlementaires de mai 1936, Rex adopta un point de vue ambigu concernant le problème et ce n'est que peu avant les élections provinciales de 1936, qu'il prit position officiellement. Lors de discussions avec des personnalités allemandes, des représentants de Rex ont laissé entendre qu'il était tout à fait possible de se mettre d'accord avec l'Allemagne en ce qui concerne cette question. Ils considéraient qu'un référendum pourrait peut-être résoudre le problème.

(24) Ministère des Affaires étrangères à la légation allemande de Bruxelles, du 18-7-1936, avec note, dans PAB, Pol. II 5, *Belgien 2*, band 1.

(25) Gustave Wyns, né à Bruxelles le 6 juillet 1900 ; co-propriétaire des usines de peinture et d'encre Alphonse Wyns à Vilvorde. Le 24 mai 1936 est élu député pour l'arrondissement de Tournai-Ath et fit partie des commissions des Finances et des Affaires étrangères. En mars 1939, il quitta la politique et prit ses distances vis-à-vis des rexistes.

étrangères, pour discuter avec lui de certaines questions politiques mais aussi pour exprimer le souhait d'établir une collaboration de son parti avec l'Allemagne (Document IV). Après son retour à Bruxelles, Wyns s'adressa encore à la Légation allemande, afin de résoudre certains problèmes qu'il avait soulevés à Berlin.

A Berlin, on était très touché par la visite de Wyns. Le directeur du bureau de presse du ministère des Affaires étrangères, Aschmann, communiqua à la Légation à Bruxelles : « Monsieur Wyns, qui nous a fait une excellente impression, n'a pas pu être reçu, selon ses désirs, par le ministre de la Propagande du Reich, mais il a été mis en rapport avec d'autres personnalités qui l'intéressaient » (26).

Cependant, il n'a pas pu être établi quelles personnes Wyns a rencontrées. La seule chose dont on est sûr, c'est qu'il visita une exposition de l'Anti-Komintern. Sur le plan de la lutte contre le communisme, l'Anti-Komintern constate ses « intérêts similaires profonds » avec les Rexistes. C'est pour cette raison que l'on pria Wyns d'envoyer une représentation de son parti à Genève pour assister à une manifestation de la ligue féminine internationale contre la guerre et le bolchévisme à propos des événements d'Espagne : « Je sais que les buts poursuivis par votre organisation sont, dans ce domaine, semblables à ceux de la ligue féminine » (27). Wyns pria la Légation de répondre à cette lettre « parce que, pour des raisons personnelles, il ne voulait pas y répondre lui-même ». Wyns fit savoir que « son mouvement était en principe d'accord pour collaborer aux objectifs poursuivis par la ligue féminine nommée, mais qu'en ce moment, pour diverses raisons, aucune des femmes parmi celles qui conviennent ne serait disponible » (28).

Bräuer rapporte sa rencontre avec Wyns à Berlin : « Monsieur Wyns est revenu très impressionné de Berlin et a été reconnaissant de l'accueil qui lui a été réservé (29). Il est cependant quelque peu déçu de ce que ses souhaits relatifs à l'acquisition de grandes machines rotatives n'aient pas encore pu être satisfaits. Il demande que la question continue à être examinée par l'intermédiaire de Monsieur le Docteur Imhoff (Bureau de presse étranger S.P.R.L.) ou qu'il y soit donné suite d'une autre façon. Il est d'avis que le succès de la propagande qui sera faite pour son parti dépend en grande partie de la solution qui sera donnée au problème des machines à imprimer » (30). Mais le ministère des Affaires étrangères s'est montré peu optimiste quant à la possibilité de résoudre favorablement le problème des machines à imprimer : « Les pourparlers de Wyns avec le département allemand qui dispose des rotatives, n'ont jusqu'ici donné aucun résultat. Une demande a été adressée en Rhénanie pour savoir si là-bas il était possible de disposer de machines de ce type mais jus-

(26) AA à Dt. Ges. Brüssel, 21 août 1936 (PAB, Dt. Ges. Brüssel 88/4).

(27) Lettre à Gustave Wyns, 17 août 1936 (PAB, Dt. Ges. Brüssel 88/4).

(28) Voir note 26.

(29) Il est fait allusion ici à l'accueil chez le conseiller de légation von Stum.

(30) Voir note 26.

qu'à présent il n'y a pas été répondu et d'ailleurs il est peu probable que cette possibilité existe » (31).

A la lumière de la correspondance dont on dispose jusqu'à maintenant, il n'a pas pu être établi qui, à Berlin, s'est occupé du souhait de Wyns d'obtenir une machine à imprimer. Dans une lettre du ministère des Affaires étrangères datée du 1<sup>er</sup> septembre 1936 (Document V), il ressort qu'il s'agit du Directeur Max Winkler. Comme, à l'avenir, Winkler sera encore souvent le partenaire de Wyns dans le domaine des affaires, décrivons brièvement sa personnalité. Durant la République de Weimar déjà, le Docteur *honoris causa* Max Winkler s'occupait d'aider et d'encourager les entreprises de presse étrangères qui parlaient de l'Allemagne d'une manière positive et qui devaient présenter et diffuser à l'étranger le point de vue allemand (32). Après 1933, il était notamment directeur de l'entreprise de presse S.P.R.L. (*Zeitungsbedarf G.m.b.H.*) dont le statut prévoyait en son article 2 : « L'entreprise a pour objet l'impression et l'édition de journaux ainsi que l'acquisition et la fourniture d'articles courants de presse et d'imprimerie, de même que l'acquisition et la participation à des entreprises semblables » (33). Ailleurs il est dit que : « L'entreprise de fournitures de presse qui dispose d'un fonds social de 20.000 RM, et qui est la propriété du Reich, administre et prend soin d'une série d'entreprises de presse se trouvant dans les régions cédées ou frontalières dont le Reich se préoccupe totalement ou en partie, pour des raisons politiques » (34).

Le siège de l'entreprise de fournitures de presse S.P.R.L. se trouvait à Berlin NW 87, Brückenallee 3. Le bureau de presse étranger S.P.R.L. dirigé par le conseiller secret, le Docteur Walter Heide et qui soutenait financièrement des journaux étrangers (35), avait son siège dans la même maison. Dans la maison située au numéro 3 de la Brückenallee, se trouvaient également les locaux de la société fiduciaire S.P.R.L. « Cautio ». Entre l'entreprise de fournitures de presse S.P.R.L. et la société fiduciaire S.P.R.L. « Cautio », existait un lien très étroit. C'est ainsi qu'on peut lire dans un rapport d'activité de la « Cautio » : « Il existe un lien avec la société de fournitures S.P.R.L. dans la mesure où les tâches de celle-ci sont également prises en charge par le personnel de la « Cautio » (...) » (36). Et ailleurs, il est dit : « Il n'y a pas de personnel à la société de fournitures de presse. Les affaires sont également gérées par la société fiduciaire S.P.R.L. « Cautio », qui appartient au Reich » (37). L'administration fiduciaire de différentes sociétés et entreprises

(31) Voir note 26.

(32) Helga WERMUTH, *Max Winkler. Ein Gehilfe staatlicher Pressepolitik in der Weimarer Republik*, dissertation, München, 1975.

(33) Statut du *Zeitungsbedarf G.m.b.H.*, Berlin, version du 20 juin 1929 (BAK, R 55/270).

(34) *Bericht über die Prüfung der Zeitungsbedarf GmbH (kurz Zeitbed. genannt) für das Geschäftsjahr 1938* (BAK, R 55/752).

(35) Voir note 15.

(36) *Bericht der 'Cautio' Treuhand-Gesellschaft m.b.H. für das Geschäftsjahr 1938-39* (BAK, R 55/674).

(37) Voir note 34.

au nom du Reich, le conseil pour la propagande de l'économie allemande, la maison d'édition Eher à Munich, mais aussi la transmission des subsides etc. aux différents bénéficiaires étrangers, font partie du champ d'activité de la « Cautio » (38).

Le Docteur Max Winkler était le directeur de la société « Cautio ». Une déclaration fiduciaire de Winkler datée de mai 1939, donne des renseignements précis concernant la situation au sein de cette entreprise : « Je soussigné, Docteur *honoris causa* Max Winkler, reconnaît être l'unique actionnaire de la société fiduciaire S.P.R.L. « Cautio », dont le siège se trouve à Berlin, avec des parts sociales d'une valeur nominale de 70.000 RM. Je reconnais donc, que je n'ai pas acquis ces parts sociales par mes propres moyens, mais par des fonds du Reich, représenté ici par le ministre de la Propagande, et que tous les droits qui découlent de ces parts sociales nominales, lui reviennent. Je m'engage, d'une part, à administrer ces parts sociales d'une valeur nominale de 70.000 RM, de la société fiduciaire S.P.R.L. « Cautio », uniquement selon les instructions de Monsieur le ministre du Reich pour la Propagande et, d'autre part, à les céder à la demande du ministère susnommé, à une personne désignée par lui » (39).

Aussi bien la société de fournitures de presse S.P.R.L. que la « Cautio », se sont attachées à exercer sur la presse étrangère une influence active en faveur de l'Allemagne soit par des moyens financiers soit par d'autres formes de soutien matériel. Winkler était aussi le directeur des « Agences Associées de financement S.P.R.L. » (*Vereinigte Finanzkontore GmbH*). A partir de 1937, il devint le mandataire du Reich pour l'art cinématographique et, plus tard, le directeur du principal département fiduciaire « Est » (*Haupttreuhandstelle Ost*) (40).

A ses côtés se trouvait Willy Imhoff, diplômé de l'école de commerce, directeur-adjoint de la « Cautio » et qui, plus tard, sera surtout actif auprès du département fiduciaire « Est » (41). De plus : « Monsieur Imhoff est en même temps directeur-adjoint de la maison d'édition Vera S.P.R.L. qui est liée au Reichsleiter Monsieur Amann » (42).

Il résulte de ce qui précède que tant le Docteur Winkler que Imhoff, dépendaient du ministère pour la Propagande, mais qu'ils avaient également de bonnes introductions dans les entreprises privées et qu'aussi bien la récolte que la distribution à l'étranger de fonds de soutien, aux fins de subvention de la presse étrangère, faisaient partie de leur activité commerciale quotidienne. Bien que du côté rexiste il ne fut plus question par la suite de machines à imprimer, on attribua néanmoins au Docteur Winkler et à Imhoff, un rôle parti-

(38) Cautio à Promi, 13 janvier 1938 (BAK, R 55/766).

(39) BAK, R 55/766.

(40) Voir BAK, R 55/766, p. 138 et p. 208.

(41) *Ibidem*.

(42) Cautio à Promi, 22 septembre 1939 (BAK, R 55/766).

culier dans les relations entre les rexistes et l'Allemagne. Nous en reparlerons encore plus loin.

Parmi les rexistes, une autre personnalité importante, le sénateur comte Xavier de Hemricourt de Grunne, fit appel à l'intervention de la Légation allemande à Bruxelles (Document VI) pour son séjour en Allemagne. Durant ce voyage, il voulait surtout connaître le système d'éducation et d'enseignement allemands. La Légation était très soucieuse de la manière dont on s'occuperait du comte à Berlin et le Docteur Bräuer lui avait notamment fait emporter une lettre de présentation à l'attention du Docteur Holthöfer.

On peut se demander ce que le sénateur devait faire auprès du Docteur Holthöfer, dans la mesure où il s'intéressait au système d'éducation et d'enseignement national-socialiste. Ernst Ludwig Robert Holthöfer dirigeait le bureau de presse de l'Association minière à Essen. Etant, auparavant de tendance nationaliste allemande, il rejoint le NSDAP en 1933. Il devient le dirigeant de la commission culturelle de la société germano-hollandaise (*Kulturausschusses der deutsch-niederländischen Gesellschaft*) ainsi que le mandataire du ministère du Reich pour la Propagande et du département du Reich pour l'Industrie qui procède à la répartition des subsides à l'économie allemande. En 1934, il reprend « le travail du « Bureau Etranger UNTER DEN LINDEN », dans la mesure où il concerne les pays comme la Hollande, la Belgique et le Luxembourg ». Il fait savoir au dirigeant du service extérieur (*Kirschlichen Aussenamt*) de l'église évangélique allemande qu'il lui transmettrait les rapports etc., établis par le bureau étranger, sous la dénomination propagande économique « OUEST » (*Wirtschafts-Werbung WEST*) (43).

Le *SD-Oberabschnitt West* rapporte les activités de Holthöfer : « A côté de cela, le ministère pour la Propagande disposait, de *Aussenstellen* ; pour l'Ouest, du Docteur Holthöfer, de Essen. Ces services ont pour mission, dans la mesure où on peut le dire pour l'Ouest, d'ériger et de rétablir avec l'étranger des liens économiques et sociaux dans le but d'exercer une influence et de répandre la propagande nationale-socialiste. Du point de vue de son travail pour le ministère de la Propagande, le Docteur Holthöfer fait partie du département VII du ministère, lequel est dirigé par le conseiller ministériel Hasenöhr (…). Holthöfer administre tous les fonds mis à la disposition de l'Ouest par le ministère pour la Propagande et finance avec cet argent un grand nombre de services travaillant à l'Ouest » (44).

En réalité, nous n'avons pas pu établir de rapport sur la rencontre de de Grunne et de Holthöfer, ni sur ce qui s'est dit lors de cette entrevue. Il est quand même curieux que l'on ait voulu mettre en contact le sénateur rexis-

(43) Dr. Robert Holthöfer à la *Duits-Evangelische Kerk*, 8 septembre 1934 (*Archiv Kirchenkanzlei Hannover, Aktenbestand Kirchenbundesamt. Behandlung der Judenfrage, Bd. IX*). Je remercie le Dr. Ger. van Roon (Amsterdam) pour la fourniture de ce document.

(44) Rapport du *SD-Oberabschnitt West* sur les activités à l'Ouest (*Hauptstaatsarchiv Düsseldorf, RW 33*).

te qui s'intéressait aux questions d'éducation, avec l'homme qui, grâce à ses dons financiers, avait conquis le VNV et sa presse.

En 1936, d'autres éminents rexistes ont tenté de se faire inviter en Allemagne. Le directeur de presse du mouvement Rex, Hubert d'Ydewalle, pria la Légation allemande à Bruxelles de lui procurer une invitation pour le jour de la fête du Parti. Le Docteur Bräuer appuya cette invitation : « Je n'ai personnellement aucune objection à formuler contre une invitation et je la considère comme souhaitable et utile » (45). Mais l'invitation de Berlin se fit attendre (46). Ce qui est certain, c'est que Pierre Daye, invité par le service de Ribbentrop, participa au jour de la fête du Parti en 1936, en tant qu'invité d'honneur du Führer (47).

A la fin du mois d'octobre 1936, Pierre Daye devait, suite à une invitation de l'Alliance culturelle germano-européenne et du *Ausland-Club*, entreprendre une tournée de conférences à travers l'Allemagne (48), mais il dut renoncer à ce projet « car la Chambre avait été réunie anticipativement et qu'en tant que chef de groupe, il lui était impossible de s'éloigner et de ne pas participer aux pourparlers, en cet instant » (49). C'est ainsi que cette tournée de conférences, reportée au début décembre 1936, commença le 8 décembre à Berlin, avec un exposé sur « Rex et l'évolution de la politique belge » (50).

La règle de conduite qui prévalait encore en Allemagne vers le milieu de l'année 1936, consistait à adopter une attitude réservée à l'égard des rexistes, afin d'éviter de les gêner ou de les mettre dans l'embarras. Un exemple frappant de ce type de conduite est la directive du ministère pour la Propagande, datée du 29 mai 1936 concernant la presse : « Lors du traitement des interviews du dirigeant belge du mouvement Rex, il est recommandé d'adopter une certaine retenue. Il faut éviter de donner l'impression que l'Allemagne s'octroie des droits sur Degrelle ; cela pourrait nuire à sa politique. La presse est priée de s'en tenir à des considérations d'ordre général » (51). A l'époque, l'Allemagne se montrait prudente et adoptait une certaine retenue dans ses relations avec Rex, alors que les dirigeants de ce mouvement recherchaient le contact avec le troisième Reich.

C'est ainsi que Léon Degrelle manifestait son intérêt pour l'Allemagne, après sa rencontre avec Mussolini, en août 1936. De Mussolini il a reçu de l'argent, du moins en ce qui concerne la période allant d'août 1936 à avril

(45) *Dt. Ges. Brüssel* à AA, 21 août 1936 (PAB, *Dt. Ges. Brüssel* 88/4).

(46) Voir document V.

(47) Invités d'honneur du Führer au *Reichsparteitag* 1936 (BAK, NS 8/142).

(48) *Deutsch-Europäischer Kulturbund* à AA, 22 septembre 1936 (PAB, *Pol. II 5, Belgien* 2, Bd. 1).

(49) *Deutsch-Europäischer Kulturbund* à AA, 21 octobre 1936 (PAB, *idem*).

(50) *Deutsch-Europäischer Kulturbund* à AA, 23 novembre 1936 (PAB, *idem*).

(51) BAK, collection Jacobsen 77.

1937<sup>(52)</sup>, et peut-être encore par la suite<sup>(53)</sup>. Sur le conseil des Italiens, Degrelle recherche aussi le contact avec la direction politique en Allemagne et à cette fin, le ministre italien des Affaires étrangères, le comte Ciano, lui propose de servir d'intermédiaire (Document VII). A l'instigation de Degrelle, le conseiller de Légation Bräuer intervient avec insistance auprès de son ministre plénipotentiaire pour favoriser une rencontre entre Degrelle et des dirigeants nationaux-socialistes. Etant donné l'évolution intérieure belge, surtout en ce qui concerne les changements intervenus au sein des partis, Bräuer considérait qu'il était opportun que Degrelle effectue une visite en Allemagne. Il en était d'autant plus persuadé, qu'il considérait, à tort, que le rexisme pouvait compter sur l'appui de groupes politiques importants, aussi bien au sein de l'Etat, qu'au sein de l'armée et de la population. Bien qu'il soit conscient des difficultés que pareille visite allait inévitablement entraîner, les désavantages lui semblaient moins importants que le maintien de bons rapports avec Degrelle.

Degrelle séjourna à Berlin, le 25 et le 26 septembre 1936. Durant ce voyage, il est accompagné par sa femme, par Gustave Wyns et la femme de celui-ci (le voyage à Berlin s'est fait dans leur Rolls-Royce), ainsi que par Pierre Daye, président de fraction parlementaire rexiste. A Berlin, les Belges rencontrent d'abord Otto Abetz, qui dirige, au sein du bureau de Ribbentrop (*Büro Ribbentrop*), le service relatif à la France et qui, de plus, s'occupe beaucoup de la Belgique<sup>(54)</sup>. Là, ils sont invités à déjeuner chez Ribbentrop<sup>(55)</sup>, ensuite von Ribbentrop et Degrelle se rendent chez Hitler pour prendre le thé. Ils restent chez lui environ une heure et demie. D'après Degrelle, il y est question de la solution des difficultés belgo-allemandes<sup>(56)</sup>.

(52) Xavier de Grunne parle de *dix-neuf millions que lui apporta Mussolini (deux millions par mois, d'août 1936 à avril 1937, et un dernier million en mai 1937)*, in *La Belgique loyale, que penser, que dire, que faire ? Réponse par un groupe de combattants des deux guerres*, s.l., 1941.

(53) Le 8-9-1937, le comte Ciano nota dans son agenda : *J'ai décidé d'accorder de nouveau leurs subsides aux rexistes : 250.000 liras par mois*. Galeazzo CIANO, *Journal politique 1937-1938*, Paris, 1949, p. 28.

(54) Déjà en 1933, peu après la prise de pouvoir des nationaux socialistes, Otto Abetz voulait s'insinuer en Belgique. En tant que dirigeant de la jeunesse germano-française de la région de Sohlberg, qui avait pour mission, conjointement avec les associations qui travaillaient avec elle, *d'éveiller la compréhension pour la situation intérieure du Reich et de la faire comprendre* (note concernant les objectifs du cercle de Sohlberg, dans PAB, *Abt. VIA, Deutschtum Nr. 1 Allg., Bd. 16*), il avait intérêt à ce que même la Belgique soit invitée à Paris au congrès d'automne de son organisation et que les membres allemands du cercle de Sohlberg reçoivent également un jour une invitation à Bruxelles. Il espérait que les contacts qui pourraient alors s'établir à Paris, *rendraient possible la poursuite du travail sur le sol belge*. (Dt. Ges. Brüssel à AA, 21 juillet 1933 - PAB, *Abt. VIA, Deutschtum Nr. 1, Allg. Bd. 16*).

(55) En septembre 1936, von Ribbentrop n'était pas encore ministre des Affaires étrangères du Reich. Cependant, il dirigeait la *Dienststelle Ribbentrop*, organisme officiel du Parti qui s'occupait au sein du NSDAP des questions relatives à la politique extérieure et qui, de temps à autre, se posait en concurrent du ministère des Affaires étrangères. Cfr Hans-Adolf JACOBSEN, *op. cit.*, pp. 252 et suivantes.

(56) Concernant la visite de Degrelle à Berlin, voir : Louise NARVAEZ, *op. cit.*, p. 193 ; Jean-Michel ETIENNE, *Le mouvement rexiste jusqu'en 1940*, Paris, p. 111 ; Jacques DE LAUNAY, *Histoire secrète de la Belgique de 1935 à 1945*, Paris, 1975, pp. 42 et suivantes.

A l'occasion de son voyage à Berlin, Degrelle a reçu de ses hôtes la somme de 250.000 RM (Document VIII). Cet argent était destiné à être dépensé en Allemagne, afin d'éviter que le Reich ne doive exporter des devises. Les détails devaient être réglés par la suite entre Wyns et Goebbels, le ministre du Reich pour la Propagande. D'après une note de la Légation allemande à Bruxelles, Degrelle rencontre Goebbels à Cologne, le 9 octobre 1936, suite à une invitation expresse de la direction (*Gauleitung*). Comme nous n'avons pas pu trouver de précisions concernant cette rencontre, nous avons prié l'ex-*Gauleiter* de Cologne de nous donner son avis. Il nous a écrit le 8 février 1977, notamment : « Lors de la rencontre qui eut lieu en 1936 au « Domhotel » à Cologne, ils n'ont abordé que des thèmes politiques d'ordre général. Il n'a pas été question d'un quelconque soutien financier » (57).

Les rapports entre Degrelle et le *Gauleiter* Grohé, sont décrits par le *SD-Oberabschnitt West* dans un rapport relatif au travail à l'Ouest : « Ici, nous avons également appris que le *Gauleiter*, Grohé (nous faisons allusion à son intervention dans la question d'Eupen-Malmédy), a mené une politique active en Belgique et qu'il est aussi responsable de la manière dont le mouvement Rex a été traité dans le *Westdeutscher Beobachter*, organe de presse du Parti dans le district Cologne-Aix. D'après nos constatations, c'est le correspondant belge du *Westdeutscher* et du *Völkischer Beobachter*, René Bayer de Bruxelles, qui lui fournit des renseignements dans ce domaine (...). Avant la prise de pouvoir, Bayer était le correspondant belge des journaux suivants : *Berliner Tageblatt*, *Acht Uhr Abendblatt*, *Kölner Tageblatt*, *Textilzeitung* (58).

On peut donc affirmer, contrairement aux dires de Grohé, qu'il existait un contact entre lui et Degrelle. Comme nous le verrons par la suite, même si ces contacts n'ont pas directement abouti à un soutien matériel, la propagande menée par Bayer en faveur des rexistes, a néanmoins largement servi ce parti.

A Bruxelles, Degrelle informe les dirigeants nationalistes flamands de sa rencontre avec Hitler. Celle-ci est fort discutée dans la presse belge, mais les informations publiées ne correspondent pas toujours à la réalité (Document IX). Après la conclusion d'un accord, le 8 octobre 1936, entre Rex et les nationalistes flamands concernant une collaboration plus étroite entre les deux groupements politiques, les rapports sur les relations entre Rex et l'Allemagne sont devenus de plus en plus fréquents. Les affirmations qui circulaient en Belgique n'étaient pas sans fondements (Document X). Même l'ambassadeur allemand à Paris, le comte Johannes von Welczek, nota les rumeurs que fit circuler la femme du premier ministre belge, van Zeeland, selon lesquelles les rexistes jouissaient d'un soutien du côté allemand (Document XI).

Suite aux violentes attaques dans la presse belge, la Légation estima né-

(57) Grohé à l'auteur, du 8-2-1977.

(58) Voir note 44.

cessaire de prier le ministère des Affaires étrangères de faire en sorte que les bureaux qui s'occupaient de la Belgique adoptent désormais plus de retenue et de prudence (Document XII). La rivalité qui existait entre les nombreux services allemands qui s'occupaient de la Belgique, fit que des indiscretions furent commises. L'Allemagne aurait pu mener une action plus discrète et plus efficace à l'égard de la Belgique, si elle avait davantage centralisé ses efforts et si les compétences des services allemands intéressés avaient été fixés avec plus de précision. Mais jusqu'en 1940, le travail du Reich relatif à la Belgique ne fut pas centralisé de sorte que la main droite continua à ignorer ce que faisait la main gauche.

Les contacts avec l'Allemagne durant les années 1936-1937, avaient servi Degrelle. Ses rexistes disposaient de sommes d'argent qu'ils pouvaient dépenser en Allemagne, mais qu'ils ne pouvaient pas transférer en Belgique. Pour les rexistes, c'est Gustave Wyns qui s'occupait de la dépense de ces sommes. Le 16 et le 17 octobre, il rencontra à Berlin le ministre du Reich Goebbels. Une importante correspondance a été échangée entre Gustave Wyns, la Légation allemande à Bruxelles et le Docteur Max Winkler, ou plutôt avec l'adjoint de celui-ci, Willy Imhoff, concernant l'utilisation des fonds mis à la disposition des rexistes. Ces échanges de lettres, reproduites en annexe (Documents XIII-XXV), et qui se situent entre le 6 novembre 1936 et le 16 avril 1937 — postérieurement à cette période, nous n'avons pas trouvé de correspondance semblable dans les actes que nous avons examinés —, font apparaître que c'est le Docteur Max Winkler qui gérait l'argent et qui l'utilisait selon les instructions de Wyns, dans la mesure où celles-ci étaient conciliables avec les obligations contractées en Allemagne. En Allemagne même, c'est surtout Otto Abetz qui s'occupait de ce qui avait trait aux rexistes. A Bruxelles, Wyns s'étonnait de la modicité des sommes qui étaient à sa disposition chez Winkler. Il pensait que cette somme aurait dû être nettement supérieure. Winkler parvint, alors, à rassembler, dans le privé, 30.000 à 35.000 RM supplémentaires.

Nous n'avons pas pu établir si Rex bénéficia encore par la suite d'un soutien matériel de la part de l'Allemagne. En Belgique, le député socialiste, Bohy, émit déjà des doutes, le 2 décembre 1937, quant à l'honnêteté des affaires entre Rex et ses fournisseurs allemands de papier. Même le ministère belge des Affaires étrangères et le ministère belge du Commerce extérieur, n'ont pas réussi à dissiper ces doutes (Document XXVI). Le chef de Légation allemand, von Richthofen, pris note de la réponse du ministère : « Les réponses sont formulées avec prudence et permettent de supposer qu'il s'agissait d'achats de papier absolument normaux »<sup>(59)</sup>.

Si les relations entre Rex et le troisième Reich étaient particulièrement bonnes durant la période allant du milieu de l'année 1936 au début de l'année 1937, c'est parce qu'à cette époque, les autorités allemandes attendaient beau-

(59) *Dt. Ges. Brüssel* à AA, 17 décembre 1937 (PAB, *Dt. Ges. Brüssel* 88/5).

coup de Degrelle et de son parti et considéraient l'un et l'autre comme une force politique importante en Belgique.

Déjà en décembre 1935, la *Stadtpolizeistelle* d'Aix, s'alarmait devant l'attention grandissante dont les rexistes faisaient l'objet à Eupen-Malmédy : « Maintenant que les rexistes orientent leur propagande également vers les populations allemandes d'Eupen-Malmédy et qu'ils ont de plus en plus d'adeptes, il serait opportun de leur prêter une attention particulière » (60).

En 1936, la Légation allemande de Bruxelles, manifeste un intérêt grandissant pour les rexistes. Après les élections de la Chambre du 24 mai 1936, elle communique à Berlin : « Constitution d'une nouvelle aile droite avec le parti rexiste, qui entre au Parlement pour la première fois, avec le nombre impressionnant de 21 sièges » (61). Dans un rapport détaillé concernant ces élections, le conseiller de Légation rapporte : « Le succès remporté par les trois partis radicaux est d'autant plus appréciable que le plus important d'entre eux, le parti rexiste, n'existe que depuis quelques mois, tandis que les deux autres, les communistes et les nationalistes flamands, n'ont eu jusqu'à présent que peu d'influence, soit à cause du nombre restreint de leurs effectifs, soit à cause de leurs divisions internes. Le fait que le dirigeant du parti rexiste, Degrelle, soit parvenu, dès la première bataille électorale à laquelle son jeune mouvement est confronté, à remporter 11,5 % du total des voix et à conférer ainsi à son parti la quatrième et peut-être même la troisième place dans l'ordre d'importance des partis belges, est significatif de l'insatisfaction qui règne au sein des vieux partis et du désir de procéder à des réformes fondamentales dans la vie politique et sociale » (62). Le conseiller de Légation rapporte le comportement des rexistes après les élections : « Le dirigeant du mouvement rexiste a cependant déclaré qu'il était prêt à collaborer positivement au sein du Parlement et qu'il renonçait à toute politique d'obstruction. Il a cependant souligné que le mouvement rexiste lutterait, sans pitié, pour le pouvoir et qu'il tenterait par tous les moyens légaux d'aboutir à la constitution d'un mouvement populaire et à la destruction des anciens partis. Il n'est pas à exclure que les pourparlers qui auront lieu avec les socialistes, entraîneront un regain de sympathie pour les rexistes, ce qui renforcera encore leur position. Maintenant déjà, Degrelle déclare avec beaucoup d'assurance, que d'ici peu de temps, il sera impossible de gouverner conformément aux principes parlementaires. Suite à plusieurs dissolutions des Chambres, qui auront chaque fois pour conséquence le renforcement du groupe rexiste au sein du Parlement, le Roi devra finalement faire appel à Rex. En vue de cette éventualité, la liste des ministres a déjà été constituée. Elle se composerait de personnalités particulièrement compétentes pour assumer les fonctions ministérielles » (63).

(60) *Stadtpolizeistelle für den Regierungsbezirk Aachen an Geheimes Staatspolizeiamt*, 21 décembre 1935 (PAB, *Abt. II, Politik 5 Belgien*, Bd. 7).

(61) Télégramme du *Dt. Ges. Brüssel* à AA, 25 mai 1936 (PAB, *Pol. II 9, Belgien 5, Bd. 1*).

(62) *Dt. Ges. Brüssel* à AA, 30 mai 1936 (PAB, *idem*).

(63) *Ibidem*.

La vision optimiste de Degrelle concernant l'avenir des rexistes, et que partageait le chef de Légation à Bruxelles, von Richthofen, fut confirmée lors des élections provinciales du 7 juin 1936. Les rexistes remportèrent 78 sièges et leur nombre de voix passa à 280.625, ce qui par rapport aux 271.491 voix remportées lors des élections législatives de la même année, représentait une augmentation de 9.134 voix. Suite à cela, le chef de Légation communique au ministère des Affaires étrangères : « Ce résultat confirme l'image qui s'était déjà dégagée des élections législatives du 24 mai : (...) forte poussée des partis radicaux, dont bénéficient en premier lieu les rexistes, en second lieu les communistes et les nationalistes flamands » (64). Dans une analyse détaillée des résultats électoraux, il constate : « Les gains remportés par les catholiques, les nationalistes flamands ainsi que, en partie, ceux des libéraux, doivent être attribués au fait que dans différentes circonscriptions de Flandre, du Hainaut et du Limbourg, les rexistes ont renoncé à présenter des candidats, de sorte que dans ces circonscriptions, les voix des rexistes se sont reportées sur ces trois partis. Compte tenu de ce fait, l'augmentation de 9.000 voix représente un franc succès pour les rexistes, d'autant plus que le mouvement ne dispose pas encore, parmi ses candidats, de personnalités locales et provinciales de grande renommée. Le succès remporté par les rexistes est particulièrement remarquable à Bruxelles, où ils ont obtenu, après les socialistes, le nombre de voix le plus élevé, ainsi que dans la province de Liège, où ils ont conquis plus de 20 % de l'ensemble de l'électorat. Par contre, dans les provinces du Luxembourg, de Namur et d'Anvers, le mouvement n'a pas enregistré de progrès notables, il a même localement perdu quelques voix » (65).

L'attaché de Légation qui pensait pouvoir constater une progression générale des rexistes après les élections de mai 1936, souligne d'autre part le dynamisme politique interne, note l'attitude hostile de Degrelle vis-à-vis des mouvements socialistes et communistes en Espagne et en France et fait remarquer ensuite, l'attitude positive à l'égard de l'Allemagne : « La réprobation de Degrelle à l'égard de Moscou et du communisme qui ne date pas d'hier, s'est développée d'une manière qui fait clairement ressortir le parallélisme avec l'attitude allemande. Si précédemment, vu l'état d'esprit qui régnait en Belgique, ce parallélisme avait pu nuire à Degrelle, à l'heure actuelle il lui a au contraire, procuré des avantages, à cause du déclin progressif de la considération que la Belgique porte à la France. Il est caractéristique de constater que Degrelle, lors de chacun de ses discours, devant des foules considérables, tenait à déclarer aux auditeurs enthousiastes qu'en ce qui concerne le choix de la Belgique de se ranger derrière la France de Léon Blum plutôt que derrière l'Allemagne de l'Ordre, dirigée par Hitler, il n'y avait pas le moindre doute. L'Allemagne aurait l'approbation de la Belgique » (66). Voici ce

(64) *Dt. Ges. Brüssel* à AA, 13 juin 1936 (PAB, *idem*).

(65) *Ibidem*.

(66) *Dt. Ges. Brüssel* à AA, 10 octobre 1936 (PAB, *idem*).

qu'il communique au ministère des Affaires étrangères au sujet de la conception de Degrelle concernant la politique intérieure : « Du point de vue de la politique intérieure, son programme visant à la construction d'un Etat autoritaire et corporatiste, s'est enrichi d'une conception nouvelle qui, d'ailleurs, préoccupe l'opinion publique belge depuis un certain temps, à savoir la réforme de l'Etat belge d'un point de vue populaire avec comme objectif : arriver à une solution du problème belge sur une base fédérale » (67).

L'accord conclu le 8 octobre 1936, entre Rex et le VNV, marque certainement un pas vers la constitution d'un nouvel Etat belge. Voici ce qu'écrit von Richthofen, à propos de la conclusion de cet accord : « L'accord a été conclu entre Léon Degrelle et Staf De Clercq, dirigeant du *Vlaams Nationaal Verbond*, (...). Sa conclusion a été facilitée par le fait que les deux groupes se fondent sur des principes autoritaires et corporatistes et reconnaissent le communisme comme leur ennemi commun. (...) Les deux mouvements ont, bien que pour des raisons différentes, des sympathies réelles pour l'Allemagne (...), les exigences du nationalisme flamand sont restées jusqu'à ce jour *Belgicam esse delendam* et le rêve politique et culturel de la Grande Néerlande. Malgré cela, Degrelle est parvenu à convaincre les Flamands nationalistes de ce que la destruction de la Belgique serait une chose inintelligente et dangereuse et que l'idée de la Grande Néerlande était une utopie. Par contre, il leur a présenté la réalisation de l'égalité flamande et de l'indépendance flamande d'une manière tellement concrète que les nationalistes flamands ont fini par accepter de collaborer avec le mouvement rexiste belgo-wallon » (68).

Il est intéressant de voir comment les efforts de Degrelle pour parvenir à la réalisation de cet accord, ont été mis en avant, comment il est parvenu à convaincre les Flamands de renoncer à une attitude franchement négative à l'égard de l'Etat belge et d'accepter de collaborer à la construction d'un Etat belge fédéral. La presse belge considéra l'accord d'un œil critique et c'est pourquoi, le chef de Légation allemande estima qu'il était urgent de procéder à l'analyse de cette convention, de déterminer ses chances de réalisation et de mettre au point la manière dont serait menée la propagande allemande. C'est ce qui se dégage d'un télex du 10 octobre 1936 adressé au ministère des Affaires étrangères : « L'accord conclu le 8 octobre entre Rex et les nationalistes flamands, au sujet duquel un rapport écrit part avec le courrier d'aujourd'hui, suscite énormément d'intérêt au sein de l'opinion publique belge et conduit à des prises de position passionnelles. Selon la presse socialiste et libérale, l'attitude amicale des deux signataires à l'égard de l'Allemagne et la tendance séparatiste des Flamands qui font allusion à la politique allemande relative à la Flandre, durant la guerre, ne peuvent que discréditer l'accord. Accord secret jusqu'à maintenant, dont seules des considérations générales ont été rendues publiques, il prévoit la transformation de la Belgique en un Etat fédéral,

(67) *Ibidem*.

(68) *Ibidem*.

sur base autoritaire et corporatiste, avec une Wallonie et une Flandre unilingues et une zone bruxelloise bilingue. Nationalistes flamands maintiennent leur conception de la Grande Néerlande mais reconnaissent que l'Etat belge doit subsister sous la couronne des Saxe-Cobourg. Le but de l'action commune en Flandre est la lutte et la défense contre le communisme.

» L'accord ne contient aucun point litigieux relatif à des courants germanophiles et encore moins à l'égard du séparatisme flamand. Au contraire, en cas de succès de l'accord, la question du séparatisme serait complètement résolue. Cependant, tendance germanophile et rejet de la France ainsi que refus de suivre la tendance belge favorable à la France, sont clairement exprimés dans l'accord par des déclarations des deux parties.

» L'accord qui, tout au plus, est soutenu par 37 députés sur 202 ainsi que, selon des nouvelles récentes, par le groupe fasciste extra-parlementaire Dinaso, dirigé par van Severen, pourrait avoir un effet bouleversant et changer la face de la Belgique, si tous ceux qui soutiennent les parties signataires se montrent coopérants et que la montée de Rex et des nationalistes flamands n'est pas entravée. L'accord est contesté par des milieux chauvins, favorables à la France, peut-être aussi par l'aile extrémiste des nationalistes flamands, qui a rejeté, jusqu'à présent, toute entente avec les Wallons et toute « solution belge » du problème flamand.

» Notre attitude à l'égard de l'accord, surtout dans la presse allemande, doit être marquée par une retenue amicale. Il n'est cependant pas nécessaire de dissimuler que cet accord, qui peut, sans aucun doute, nous être utile, nous intéresse, dans la mesure où il réussit. Ne sachant pas comment les choses vont évoluer, nous devons, cependant, nous défier d'un enthousiasme excessif. Nous devons également nous méfier des Allemands qui expriment des sympathies pour la Flandre et pour la presse flamande, dans la mesure où ils affichent des tendances qui vont dans le sens des revendications des extrémistes flamands » (69).

La polémique menée par la presse belge contre l'accord, a dépassé les craintes formulées en Allemagne. Il a été affirmé que cet accord représentait un danger pour l'existence de l'Etat belge et comme, précédemment l'Allemagne a déjà favorisé des tendances séparatistes en Belgique, il est clair « que ce fonds servira aux buts poursuivis, en Belgique, par des groupes nationalistes d'opposition ». Même l'un des plus grands quotidiens belges, *Le Soir*, exprime ce pressentiment dans un article du 15 octobre 1936, intitulé : *L'unité belge en péril*. Cet article conduit le chef de Légation à faire la recommandation suivante : « Du côté allemand, omettre de publier les affirmations inqualifiables et facilement réfutables du *Soir* et recommander la distanciation (*Distanzierung*) à l'égard de l'évolution politique intérieure belge » (70).

Les vives réactions suscitées par l'accord Rex-VNV, les indiscretions

(69) Dr. Ges. Brüssel à AA, 11 octobre 1936 (PAB, idem).

(70) Telex du Dr. Ges. Brüssel à AA, 10 octobre 1936 (PAB, idem).

(70) Telex du Dr. Ges. Brüssel à AA, 15 octobre 1936 (PAB, idem).

commises à propos du voyage de Degrelle en Allemagne, ont ravivé les tendances anti-allemandes qui existent en Belgique et ont ainsi amené la représentation diplomatique de Bruxelles à aviser le ministère des Affaires étrangères, et, par son intermédiaire, les autres services allemands qui s'occupent de la Belgique, qu'il était nécessaire de faire preuve de plus de réserve à propos des problèmes intérieurs belges.

C'est surtout René Bayer, correspondant bruxellois du *Völkischer Beobachter* et homme de liaison entre Grohé et les rexistes, qui devient la cible de la critique belge. Le gouvernement belge lui reproche d'entretenir avec les rexistes des liens qui dépassent largement les contacts qu'un journaliste peut normalement avoir. Le gouvernement fit une démarche auprès du ministère des Affaires étrangères en vue d'une mutation de Bayer (Document XXVII) (71).

L'analyse contenue dans le rapport diplomatique, concernant le mouvement belge Rex ainsi que la situation au sein du Royaume, font apparaître une Belgique tombant de crise en crise, proche de l'effondrement et qui ne peut plus être sauvée que par le jeune parti rexiste. On était convaincu que l'évolution future de la Belgique dépendait de Rex. Cette impression est entretenue au sein du Reich, par des rapports unilatéraux en provenance de la Belgique, qui dégénèrent, de différentes manières, dans la plus pure propagande pro-rexiste.

Il est significatif que, précisément durant cette période, les contacts entre des rexistes isolés et les services du Reich sont très étroits et que, à la même époque Rex bénéficie d'un soutien financier de la part de l'Allemagne. Mais une telle politique se situe tout à fait dans la ligne national-socialiste : les rexistes ont du succès et on espère que bientôt ils prendront le pouvoir en Belgique. De plus, la plupart de leurs intérêts politiques coïncident avec ceux du troisième Reich. Par conséquent, il se révèle rentable, d'un point de vue politique et à long terme, de soutenir financièrement ce mouvement.

Mais un Degrelle largement battu aux élections partielles de Bruxelles, en 1937, par le premier ministre van Zeeland, un Degrelle dont le parti est abandonné par des personnalités de premier plan et dont Staf De Clercq s'éloigne en dénonçant l'accord Rex-VNV, ne peut plus être l'homme qui polarise l'intérêt allemand. On commence à douter de ses capacités. Le chef de Légation, von Richthofen, se plaint : « Si Degrelle possédait la personnalité d'un dirigeant, il devrait recueillir les fruits de son action dès à présent. Mais on

(71) En ce qui concerne René Bayer, il était, pour diverses raisons, la cible de la critique. Le *SD-Oberabschnitt West* lui reprocha d'avoir mis les rexistes trop à l'avant-plan dans ses rapports et d'avoir de ce fait nuï aux sentiments d'attachement patriotique qu'il faut entretenir à Eupen-Malmédy. En liaison avec cette affaire, rappelons une fois de plus que le gouvernement belge souhaitait que l'on rappelle Bayer de Bruxelles parce qu'il entretenait des contacts trop étroits avec Rex. À Berlin, par contre, on lui reprocha de fréquenter de manière trop assidue les milieux sociaux-démocrates, voire même communistes (une fois par semaine à déjeuner chez un communiste ?). (AA à Dt. Ges. Brüssel, PAB, Dt. Ges. Brüssel 88/9). C'est pourquoi le renvoi de Bayer semblait proche (AA à Dt. Ges. Brüssel 9/6/1936, PAB, *idem*).

n'a pas cette impression et les discussions font apparaître un fossé de plus en plus grand entre lui et les gens qui l'entourent » (72).

Cependant, les problèmes intérieurs belges semblent donner aux rexistes une fougue nouvelle et l'attaché de Légation reprend quelque espoir : « Les rexistes qui, après leur échec électoral du 11 avril ont été si souvent considérés comme anéantis, exploitent les moindres difficultés du gouvernement et déploient une grande activité. La situation intérieure est très favorable à leurs efforts. Les prix des biens de consommation ont augmenté, les affaires vont mal. Le petit commerce doit faire face à d'énormes difficultés. A cela s'ajoute la nouvelle politique fiscale qui touche en premier lieu la classe moyenne. Ces difficultés insufflent aux rexistes une énergie nouvelle. Les meetings de Degrelle sont à nouveau fort fréquentés et le nombre de ses adhérents est en train d'augmenter » (73).

Lorsque Degrelle entreprend un voyage en Allemagne au début de l'année 1938, il ne rencontre aucune personnalité importante. Cette fois-ci, contrairement à ce qui s'était passé en 1936, on ne fait aucun tapage au sujet de cette visite. Malgré cela, le chef de la Légation allemande à Bruxelles, se montre satisfait des résultats de ce voyage, puisque Degrelle publie par la suite dans le *Pays Réel*, une série d'articles qui font apparaître le troisième Reich sous un angle très avantageux (Document XXVIII).

Lors des élections communales du 16 octobre 1938, Rex aurait pu poursuivre sur sa lancée de 1936. La Légation considérait, en effet, que la situation économique et sociale lui était favorable. Elle s'attendait à ce que, « les élections communales de l'année 1938 n'entraînent pas de changement fondamental par rapport aux élections législatives de 1936 ». (...) « La caractéristique des futures élections », consistait d'après elle dans le fait que le parti rexiste allait maintenant aussi « avoir une représentation dans la plupart des conseils communaux, étant donné qu'il n'a été fondé qu'en 1936 et n'a donc pas pu participer aux élections communales de 1932 » (74). Au sujet de la manière dont les rexistes menaient leur campagne électorale la Légation souligne : « les rexistes et les nationalistes flamands se sont apparentés à d'autres listes dans beaucoup de villes flamandes. Dans une série de communes, ces apparentements se sont élargis au parti catholique. Les cercles radicaux de droite ont tenu à donner à l'alliance tripartite conclue à Malines (le siège de l'Archevêché), une signification symbolique, pour prouver que l'anathème lancé contre Degrelle, le 8 avril 1937, a été rapporté » (75). Bien que Degrelle ait conclu avec tact certaines alliances et que celles-ci lui aient rapporté des avantages, la Légation avait, cependant, des doutes quant à l'effet produit par son slogan électoral : « Le slogan électoral de Degrelle, « Plus jamais de guerre »,

(72) Dt. Ges. Brüssel à AA, 25 février 1938 (PAB, Pol. II 10, *Belgien* 5, Bd. 2).

(73) Dt. Ges. Brüssel à AA, 11 mai 1938 (PAB, *idem*).

(74) Dt. Ges. Brüssel à AA, 5 octobre 1938 (PAB, *idem*).

(75) *Ibidem*.

a été réalisé par le gouvernement au moment critique ; son efficacité pour Rex est donc douteuse » (76).

À Anvers, la campagne électorale menée par les rexistes était particulièrement importante comparée à celle des autres partis. À ce sujet, le consulat général d'Anvers communique au ministère des Affaires étrangères : « Dans l'ensemble, la campagne électorale se déroule calmement et sans participation particulière de la population. Dans l'ensemble, il n'y a que le parti rexiste qui fait campagne, ici, par des appels à la masse ainsi que par l'intermédiaire de la presse et par la distribution de tracts. Sa lutte s'est dirigée contre Camille Huysmans, contre les socialistes et les libéraux qui leurs sont associés. Rex leur reproche d'avoir considérablement nui à la ville d'Anvers et à son port par une politique économique défaillante et à cause de leur sympathie pour les dix mille immigrés juifs ». Et le consulat général note avec une certaine satisfaction : « C'est la première fois que le parti rexiste s'est, ici, ouvertement déclaré antisémite » (77).

Mais malgré cette action, les résultats obtenus à Anvers ne sont pas considérés comme satisfaisants : « Dans les milieux bourgeois, les catholiques, les libéraux et les rexistes ont tendance à s'associer, sans les socialistes. Dans les milieux flamands, on est très abattu par l'échec du VNV. De même, le parti rexiste voit ses espoirs amèrement déçus. Il semblerait qu'un grand nombre d'électeurs, sur lesquels Rex comptait, se soient rangés du côté des Technocrates » (78).

Dans une analyse générale et détaillée des résultats des élections communales, le nouvel ambassadeur à Bruxelles, von Bülow-Schwante, constate à propos des rexistes : « Les changements intervenus dans le camp des rexistes sont d'une signification plus grande. Ils n'ont presque nulle part pu maintenir leurs positions de l'année 1936. On les retrouve néanmoins dans tous les conseils communaux, et ceci est une caractéristique de ces élections, mais ils sont moins nombreux qu'ils ne l'espéraient et que leurs adversaires politiques ne le craignaient. Malgré la participation électorale des femmes, sur laquelle on comptait beaucoup du côté rexiste, le recul est général et prend des proportions importantes, surtout dans les grandes villes où des pertes de voix de 30 à 50 %, par rapport à 1936, sont loin d'être rares. Dans l'ensemble, le parti rexiste a pu recueillir 10,5 % du chiffre électoral, contre 18 % en 1936 » (79). L'ambassadeur s'efforce de définir les causes des mauvais résultats obtenus par les rexistes : « L'heureux dénouement de la crise internationale a, sans aucun doute, contribué à couper l'herbe sous les pieds des rexistes. Avec la résorption de la crise, les rexistes ont perdu énormément de possibilités d'attaque contre la coalition des partis qui constituent le gouvernement. (...) Les

(76) *Ibidem*.

(77) Consulat général d'Anvers à AA, 19 octobre 1938 (PAB, *idem*).

(78) *Ibidem*.

(79) Ambassade d'Allemagne à Bruxelles (dorénavant : Amb. All. Bruxelles) à AA, 19 octobre 1938 (PAB, *Pol. II 10, Belgien 5, Bd. 2*).

slogans anti-fascistes des opposants aux rexistes, les accusations sans fondement lancées contre eux au sujet de leur attitude pro-hitlérienne et pro-allemande, ont trouvé écho auprès des électeurs et du public indécis et ont sensiblement nui au parti rexiste »<sup>(80)</sup>.

Les rexistes sont fort affectés par ce recul de voix. Dès lors, on peut se demander dans quelle mesure Rex aura encore ses chances lors des élections qui doivent avoir lieu le 2 avril 1939. L'ambassade allemande exprime son pessimisme : « Actuellement il y a encore beaucoup de confusion chez les rexistes. L'un de leurs députés les plus éminents a démissionné hier et s'est séparé du mouvement. Les pertes que Degrelle a subies, ces derniers temps, sont tellement considérables, qu'il a dû aborder les élections avec des hommes nouveaux. A l'heure actuelle, il semble douteux qu'il parvienne à nouveau à susciter plus d'intérêt pour son mouvement »<sup>(81)</sup>.

Degrelle adopte alors une autre tactique électorale. Il essaie de ne plus être considéré comme celui qui représente Hitler en Belgique. De plus, l'évolution en Belgique tourne en sa faveur de sorte que quelques espoirs sont à nouveau permis. L'ambassadeur allemand décrit la campagne électorale des rexistes de la façon suivante : « Si l'on examine la position particulière de chacun des partis durant cette campagne électorale, on constate qu'en ce qui concerne l'attitude anti-nationale-socialiste et donc anti-allemande, les communistes et les rexistes font de la surenchère en cette matière ; les premiers pour des raisons idéologiques, les seconds pour lever l'encombrante hypothèque du passé où ils avaient entretenu des relations amicales avec l'Allemagne ainsi que pour exploiter la crainte que manifeste l'électorat à l'égard du « danger allemand ». Remarquons, au passage, que les deux partis se sont combattus avec acharnement et se sont accusés mutuellement de trahison et d'autres crimes. Du côté des rexistes, on pense pouvoir prédire une perte générale de voix assez considérable. Même Degrelle dit qu'il ne compte faire son entrée à la Chambre qu'avec 10 députés (il en avait 20 dans le Parlement précédent). Malgré cela, on constate que les résultats politiques de ces dernières semaines sont à nouveau favorables à Degrelle et que comme auparavant il parvient, lors de ses meetings électoraux, à remplir le plus grand auditoire de Bruxelles, c'est-à-dire le Palais des Sports »<sup>(82)</sup>.

Les résultats des élections du 2 avril 1939 sont catastrophiques. Sur les 21 élus de 1936, quatre rexistes seulement rentrent à la Chambre. Au Sénat, où siégeaient huit rexistes en 1936, un seul sénateur retrouve son siège. C'est pourquoi l'ambassadeur communique à Berlin : « Recul des rexistes qui équivaut presque à un effondrement »<sup>(83)</sup>. Il constate que, cette fois-ci, les voix des rexistes de 1936 se sont réparties entre les catholiques et les libéraux.

(80) *Ibidem*.

(81) Amb. All. Bruxelles à AA, 8 mars 1939 (PAB, *idem*).

(82) Amb. All. Bruxelles à AA, 29 mars 1939 (PAB, *idem*).

(83) Amb. All. Bruxelles à AA, 5 avril 1939 (PAB, *idem*).

Il rapporte encore : « Les rexistes ont subi une défaite électorale catastrophique, malgré leur intense propagande anti-allemande. Ils n'ont que 4 députés au Parlement, ce qui ne leur permet même pas de former une fraction. Ce qui est peut-être remarquable, c'est que Degrelle ait été élu lui-même. Il n'est pas certain qu'au sein du Parlement il trouve un public qui soit sensible à ses discours. Il est connu comme étant surtout capable d'influencer les masses » (84).

L'ambassadeur savait quelles étaient les raisons de ce recul des rexistes : « Le caractère intraitable de Degrelle a été d'un grand poids dans la défaite des rexistes. On peut dès lors se demander si le mouvement pourra un jour se remettre de cette défaite. (...) Le manque d'habileté de Degrelle dans l'affaire du professeur Martens ainsi que la démission de Pol de Monts et de beaucoup d'autres secrétaires flamands du parti, ont fait perdre aux rexistes beaucoup de sympathies dans la région flamande ; leur défaite dans les provinces flamandes est totale. Un grand nombre de Flamands qui étaient rexistes auparavant, se sont joints aux nationalistes flamands, (...) » (85).

Alors qu'en 1936, la Légation allemande espère encore un renouveau politique sous l'impulsion des rexistes et bien qu'elle constate, dans de nombreux domaines une affinité entre les objectifs de Rex et ceux des nationaux-socialistes, elle change d'avis vers le milieu de l'année 1937, au moment de la défaite électorale de Degrelle. L'euphorie du début est passée, l'avenir paraît sombre, la catastrophe semble inéluctable. Maintenant, on découvre que Degrelle, qui était tellement applaudi et qui avait une véritable personnalité de dirigeant, a ses défauts et ses mauvais côtés. L'amour des rexistes pour l'Allemagne fait désormais l'objet de critiques. Depuis 1937, et surtout depuis avril 1939, Rex ne représente plus, d'un point de vue politique, un partenaire d'avenir pour l'Allemagne. Cette évaluation des possibilités politiques de Degrelle et de ses adhérents a probablement aussi déterminé l'attitude de grande réserve adoptée du côté allemand à l'égard de Rex, dès 1937.

Le 16 juin 1939, la Chambre des députés de Bruxelles vote un projet de loi interdisant la propagande étrangère en Belgique. D'après l'ambassadeur allemand, cette loi est principalement dirigée contre le troisième Reich : « Il n'est pas encore possible d'évaluer quelles seront les répercussions pratiques de cette loi. Elle est sans aucun doute dirigée en premier lieu contre l'Allemagne et vise surtout la propagande déployée en Flandre et à Eupen-Malmédy. C'est pourquoi, il est recommandé d'être à l'avenir très prudent dans toutes les questions qui ont trait à la propagande » (86). Etant donné que l'Allemagne doit limiter sa propagande directe vers la Belgique, elle cherche davantage à exercer une influence camouflée sur l'opinion publique belge. Lorsque la deuxième guerre mondiale éclate le premier septembre 1939, l'opinion publique belge se retourne entièrement contre l'Allemagne. L'ambassadeur com-

(84) *Ibidem.*

(85) *Ibidem.*

(86) Amb. All. Bruxelles à AA, 18 juillet 1939 (PAB, *Presse-Abt.*, *Belgien* 1, Bd. 3).

munique au ministère des Affaires étrangères : « On peut dire que plus de 90 % de la population belge éprouve de l'hostilité et ne montre ni compréhension, ni sympathie à l'égard de l'Allemagne » (87). Il se plaint de la difficulté, de la quasi-impossibilité de lutter contre cet état d'esprit : « Réaction allemande extrêmement difficile car la population est très méfiante à notre égard et refuse d'accepter la propagande allemande » (88). A l'époque, le but recherché par la propagande allemande est formulé dans les termes suivants : « La propagande orientée vers la Belgique doit tendre à renforcer la tendance au maintien de la neutralité et à affaiblir toutes les tendances qui vont à l'encontre de ce maintien » (89). Dans le cadre d'une propagande de ce type, Rex retrouve une importance nouvelle aux yeux des Allemands. C'est ainsi que la proposition de Degrelle d'éditer un journal indépendant du parti, obtient l'appui de l'ambassadeur allemand à Bruxelles, bien que celui-ci n'ait pas l'intention d'engager l'Allemagne aussi loin que Degrelle l'aurait souhaité (Document XXIX). Une prise de position du ministère des Affaires étrangères à ce sujet, ne nous est pas connue (90).

A cette époque, l'ambassade allemande avait également l'intention de créer un lien de dépendance entre elle et certains journaux belges, grâce à l'insertion d'annonces : « Il est rappelé qu'il est possible d'exercer une influence sur des journaux de premier plan en Belgique grâce à la publication d'annonces. Cette action nécessite relativement peu de devises et elle se révèle, en tous les cas, rentable » (91). Vers le milieu du mois d'avril 1940, l'ambassade soumet au ministère des Affaires étrangères une liste de 5 journaux, parmi lesquels le *Pays Réel* de Degrelle, et qui sont susceptibles d'être sensibles à ce type d'influence (Document XXX). Nous n'avons pas pu retrouver la réponse du ministère des Affaires étrangères.



Durant les années 30, le troisième Reich entretient de bonnes relations avec Rex, relations dont l'intensité dépend en grande partie de l'importance qu'on attribue aux rexistes en tant que propagandistes pro-allemands en Belgique. Du côté allemand, on attribue aux rexistes de façon discrète et dissimulée, un soutien matériel et financier. Lorsqu'en Belgique l'importance politique des rexistes se réduit, l'intérêt des Allemands pour Degrelle et ses adhérents semble également diminuer. En 1939, après le déclenchement de la guerre, l'attitude à l'égard de Rex change une fois de plus. Le troisième Reich veut mobiliser toutes les forces belges sur lesquelles il pourrait exercer une certaine influence pour répandre en Belgique les thèmes qui, à l'époque, intéressent

(87) Télégramme Amb. All. Bruxelles à AA, 7 septembre 1939 (PAB, *Büro Staatssekretär*, Belgien 5/1).

(88) *Ibidem*.

(89) Télégramme Amb. All. Bruxelles à AA, 1<sup>er</sup> septembre 1939 (PAB, *idem*).

(90) Jean-Michel ETIENNE, *op. cit.*, p. 183.

(91) Amb. All. Bruxelles à AA, 1<sup>er</sup> février 1940 (PAB, *Dt. Ges. Brüssel 89/5*).

les Allemands : « 1) La Belgique n'a aucun intérêt à entrer en guerre. Au contraire, elle y perdrait beaucoup. 2) Dans pareil cas, la Belgique serait à nouveau un champ de bataille et elle souffrirait encore plus que durant la première guerre mondiale, en raison de l'efficacité des armes modernes. 3) Les nationalistes flamands en pleine effervescence, ne consentiront aucune concession aux intérêts francophones. L'entrée en guerre signifie donc l'éclatement et la fin de l'État belge » (92).

DOCUMENT I

Légitime allemande  
de Bruxelles

Bruxelles, le 23 avril 1937

Monsieur Monsieur VON STUMPF,

A Louvain nous sommes entrés en contact avec Léon DEGRELLE, directeur des fameuses éditions Rex, ainsi qu'avec ses deux collaborateurs principaux, le Docteur en philosophie Jean DENIS et Guido EPCELS. Les éditions Rex éditent plusieurs hebdomadaires, parmi lesquels le plus connu et le plus lu est l'hebdomadaire « Soirées ». De plus, le cadron édite l'hebdomadaire politique « Vlan », un hebdomadaire littéraire « Rex » et l'hebdomadaire populaire « Payer » (Volkstribüne). Parmi les collaborateurs, on trouve entre autres, André MAUROIS, Roland DORGELÈS, Francis MAURIAC, Paul MORAND, Henri BERDEAUX, G. LENOIRE, Paul BOUQUET, etc. Le Docteur Denis et Monsieur Epcels ont l'intention de consacrer les deux numéros suivants de « Soirées » à l'Allemagne et nous leur avons déjà fourni une documentation considérable. Ils doivent ainsi donner à ces numéros un caractère plus vivant en relatant les impressions personnelles qu'ils pourraient recueillir lors d'un voyage à Berlin prévu pour la période du 29 avril au 3 mai. Ils ajoutent, si possible, recueillir à Berlin beaucoup d'impressions sur l'Allemagne nouvelle et surtout participer à la fête qui aura lieu le soir du vendredi sur le plateau de Tempelhof. Enfin, ils souhaitent également des photos pour l'hebdomadaire « Soirées » qui comporte également des illustrations.

Je vous prierais de bien vouloir recevoir cette visite à cœur et, si possible, d'accorder en priorité des places pour la fête du premier mai à l'éditeur, Monsieur DEGRELLE, au rédacteur en chef, le Docteur Jean DENIS ainsi qu'à Monsieur Guido EPCELS et de les faire passer par une personne qualifiée, soit dimanche, soit lundi. Enfin, je vous serais reconnaissant de bien vouloir retourner à ces Messieurs, qui vous rendront visite au plus tard mardi matin, la documentation nécessaire et de veiller à la qualité des photos.

Je suis certain que vous serez tout intéressé à traiter ces trois problèmes avec beaucoup d'égard. Je mentionne spécialement Denis et Epcels, que je connais comme écrivains et journalistes. Il est évident que les numéros concernés vont donner lieu à une polémique. Mais peut-être qu'au temps, maintenant de voir, à la lumière d'une expérience de ce type, dans quelle mesure nous pouvons exercer une pression dans l'opinion publique belge.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire savoir le plus vite possible comment et dans quelle mesure il est possible de s'occuper de ces Messieurs à Berlin.

L'interview de l'Abbé van Gilsen a déjà été publiée dans « La Libre Belgique », sur votre intervention, je vous l'ai fait parvenir par l'intermédiaire de Pierre de Middelmeester. Les structures belges vont s'allonger rigides, car une certaine persévérance est nécessaire pour attendre un quelconque résultat. Malgré tout, je pense que la tentative de obtenir des informations sur l'Allemagne actuelle à partir des milieux catholiques, fait lui-même et se fait, — une réussite.

Je vous prie de croire à l'assurance de ma haute considération.

(92) Voir note 89.



## ANNEXES

### DOCUMENT I

Légation allemande  
de Bruxelles

Bruxelles, le 25 avril 1933.

Cher Monsieur VON STUMM,

A Louvain nous sommes entrés en contact avec Léon DEGRELLE, directeur des fameuses éditions Rex, ainsi qu'avec ses deux collaborateurs principaux, le Docteur en philosophie Jean DENIS et Guido EECKELS. Les éditions Rex éditent plusieurs hebdomadaires, parmi lesquels le plus connu et le plus lu est l'hebdomadaire « Soirées ». De plus, la maison édite l'hebdomadaire politique « Vlan », un hebdomadaire littéraire « Rex » et l'hebdomadaire populaire « Foyer » (*Volks-tumliche*). Parmi les collaborateurs, on trouve entre autres, André MAUROIS, Roland DORGELES, François MAURIAC, Paul MORAND, Henri BORDEAUX, G. LENOTRE, Paul BOURGET, etc. Le Docteur Denis et Monsieur Eeckels ont l'intention de consacrer les deux numéros suivants de « Soirées » à l'Allemagne et nous leur avons déjà fourni une documentation considérable. Ils désirent aussi donner à ces numéros un caractère plus vivant en relatant les impressions personnelles qu'ils pourraient recueillir lors d'un voyage à Berlin prévu pour la période du 29 avril au 3 mai. Ils aimeraient, si possible, recueillir à Berlin beaucoup d'impressions sur l'Allemagne nouvelle et surtout participer à la fête qui aura lieu le soir du premier mai sur la plaine de Tempelhof. Enfin, ils souhaiteraient obtenir des photos pour l'hebdomadaire « Soirées » qui comporte également des illustrations.

Je vous prierais de bien vouloir prendre cette visite à cœur et, si possible, d'accorder en priorité des places pour la fête du premier mai à l'éditeur, Monsieur DEGRELLE, au rédacteur en chef, le Docteur Jean DENIS ainsi qu'à Monsieur Guido EECKELS et de les faire escorter par une personne qualifiée, soit dimanche, soit lundi. Enfin, je vous serais reconnaissant de bien vouloir remettre à ces Messieurs, qui vous rendront visite au plus tard mardi matin, la documentation nécessaire et de veiller à la remise des photos.

Je suis certain que nous avons tout intérêt à traiter ces trois personnes avec beaucoup d'égards. Je connais personnellement Denis et Eeckels, que je considère comme ouverts et sympathiques. Il est évident que les numéros concernés vont donner lieu à des polémiques. Mais peut-être qu'il est temps, maintenant de voir, à la lumière d'une expérience de ce type, dans quelle mesure nous pouvons exercer une percée dans l'opinion publique belge.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire savoir le plus vite possible, comment et dans quelle mesure il est possible de s'occuper de ces Messieurs à Berlin.

L'interview de l'Abbé von Grüssau a aussi été publiée dans « La Libre Belgique », sans notre intervention. Je vous l'ai fait parvenir par l'intermédiaire de Podewils. Malheureusement, les structures belges sont tellement rigides, qu'une certaine persévérance est nécessaire pour atteindre un quelconque résultat. Malgré tout, je pense que la tentative de répandre des informations sur l'Allemagne actuelle à partir des milieux catholiques, était habile et se solde par une réussite.

Je vous prie de croire à l'expression de ma haute considération.

Bräuer.

## DOCUMENT II

Réf. G.R. Braun v. Stumm  
— Département presse —

ANNEXES  
Berlin, le 3 mai 1933.

Cher Monsieur Brüuer !

J'ai réservé un très bon accueil aux trois personnes de la maison d'édition Rex que vous m'aviez recommandées et j'espère avoir dissipé quelques malentendus fondamentaux quant à leur vision de la situation allemande. Le Docteur Duisberg, correspondant de la « Libre Belgique » s'est également occupé de ces Messieurs et il a l'impression qu'ils ont quitté l'Allemagne avec des impressions favorables. Si d'autres personnalités belges, bien intentionnées, ont envie de se faire une opinion sur l'Allemagne, nous leur en donnerons toujours l'occasion et leur réserverons le meilleur accueil.

Je vous prie de croire à l'expression de ma haute considération.

Monsieur le Conseiller de légation  
Docteur Brüuer,  
Bruxelles  
Légation allemande.

## DOCUMENT III

Réf. : Conseiller de légation Braun v. Stumm.

## Note

Le correspondant local de journaux belges, le Docteur Duesberg (*Reichs-deutscher*), s'était rendu à Bruxelles vers la fin de la campagne électorale afin de suivre l'évolution politique intérieure belge et pour prendre contact avec Léon Degrelle, le chef du parti rexiste.

Duesberg a fait plus amplement connaissance avec Degrelle, il y a deux ans, lorsque celui-ci s'était rendu à Berlin pour recueillir des informations et que Duesberg l'avait accompagné pour lui donner certains renseignements sur les méthodes de propagande du Parti national-socialiste. Encore maintenant Degrelle lui en est reconnaissant et se montre très ouvert vis-à-vis de lui.

Duesberg a l'impression que le succès de Degrelle, dont les facultés intellectuelles sont réelles, est dû en premier lieu à son grand dynamisme et à son opportunisme, pour ne pas dire à son manque total de scrupules. Le combat que mène Degrelle ne repose absolument pas sur un programme spécifique et bien pensé ; il agit davantage en fonction des faiblesses de ses adversaires et ceux-ci sont tous les autres partis de Belgique. Les scandales provoqués par la corruption au sein du parti catholique, ont été un excellent point de départ pour faciliter l'entrée en matière de Degrelle. Le programme d'épuration que Degrelle mit sur pied, lui a servi de tremplin. Mais les ambitions de Degrelle ne se limitaient pas à convaincre les électeurs du parti catholique ; c'est pourquoi, il a dû adapter ses méthodes à l'état d'esprit de la masse des travailleurs de tendance marxiste. Bien qu'il soit fondamentalement contre le droit de grève, il n'a pas hésité à le défendre, à partir du moment où il a constaté que la grande majorité des travailleurs tenait à ce droit. Tous les moyens sont bons pour donner plus de force à son mouvement et c'est

pourquoi il est impossible de dire quelle attitude il adoptera le jour où il se retrouvera dans une situation plus ou moins décisive.

En même temps Degrelle n'est pas pressé d'arriver au pouvoir. Il s'attend à un combat plus ou moins long pour arriver à détruire l'ensemble des partis actuellement au pouvoir, lesquels ne pourraient être sauvés, d'après lui, que par un redressement de la situation économique. Comme cette évolution est peu probable, Degrelle s'attend à ce que les masses deviennent de plus en plus extrémistes, à un renforcement du parti communiste et, d'autre part, à un reflux de tous les adversaires des extrémistes rouges vers son propre camp, étant donné que la Belgique ne dispose pas d'autres dirigeants de grande valeur.

Son hostilité à l'égard de ce qu'on nomme « Le Front Populaire », fait que Degrelle est d'une certaine manière opposé à la France et favorise son attitude à l'égard de l'Allemagne. A l'heure actuelle, Degrelle semble tout à fait impartial à l'égard de l'Allemagne. Il considère que son but politique est d'arriver avec l'Allemagne, la France et l'Angleterre à une « Entente », sur la base de relations égalitaires. Parallèlement, il comprend aussi les intérêts coloniaux de l'Allemagne. Il considère que la Belgique a intérêt à ce que l'Allemagne acquière un empire colonial voisin, vu qu'il est toujours opportun d'être bien entouré.

Dans la question d'Eupen-Malmédy, Degrelle a confirmé à Monsieur Duesberg, les déclarations qu'il avait faites dernièrement dans une interview : soit les habitants d'Eupen-Malmédy sont considérés comme des citoyens à part entière, soit il faut soulever la question du retour de ces territoires à l'Allemagne. Dans ce cas, Degrelle proposait qu'on organise dans cette région un référendum et que deux personnalités des deux camps aient la possibilité de défendre les intérêts et les désirs de leurs pays. Par contre, toute propagande insidieuse serait interdite, afin que le référendum se déroule loyalement et qu'une véritable détente s'en suive. Il (Degrelle) a dernièrement été reçu par le Roi et lui a fait part de cette idée. Il affirme que le Roi lui a donné son accord.

Dans une conversation avec Monsieur Duesberg, Degrelle a fait allusion à une visite, plutôt curieuse, que lui aurait rendu dernièrement en province, Otto von Habsburg. Celui-ci portait l'insigne de Rex. Il aurait pris rendez-vous avec Degrelle en soulignant sa sympathie particulière pour le mouvement Rex dont les objectifs seraient semblables à ceux qu'il poursuit en Autriche. Otto lui aurait demandé de le soutenir moralement et aurait souligné qu'il était grand temps que quelque chose bouge en Autriche. Degrelle se serait moqué du comportement de Otto et l'aurait considéré comme étant, en fait, un personnage assez falot.

Degrelle a prié Monsieur Duesberg de lui faciliter la tenue d'une conférence en Scandinavie — Duesberg a des relations de ce côté — et en Allemagne. Malgré certaines difficultés éventuelles, Duesberg apprécie cette demande, car de cette manière Degrelle serait obligé de réaffirmer les déclarations en faveur de l'Allemagne, dont il lui avait déjà fait part. Vu l'attitude opportuniste de Degrelle, ceci lui semblait, en tous cas, très souhaitable. Monsieur Duesberg pensait pouvoir réaliser ce projet, si en automne, Degrelle commençait par tenir une conférence à Copenhague et à Stockholm et s'arrêtait en Allemagne — peut-être dans un ville rhénane — sur le chemin du retour, pour y tenir un autre discours. De cette manière, il serait possible d'éviter un contact avec les services officiels allemands compétents.

Berlin, le 3 juillet 1936.

## DOCUMENT IV

Réf. : L.R. Braun v. Stumm.

**Note**

Gustave Wyns, le député belge du parti rexiste, s'est adressé, le 12 de ce mois, au département de presse du ministère des Affaires étrangères.

Tout d'abord, il a exprimé le souhait qu'une aide lui soit accordée pour obtenir des machines rotatives allemandes. Son parti, en Belgique, en aurait besoin pour combattre le « Peuple » de tendance marxiste. Comme ce journal doit évidemment être lu par tous les travailleurs et jouir de ce fait d'une influence considérable, le parti a décidé de créer une édition du dimanche qui serait tirée à un million d'exemplaires. Celle-ci serait distribuée gratuitement parmi les travailleurs. Les répercussions de la situation espagnole et française pèsent à tel point sur la vie politique belge, que les industriels qui ont rejoint le parti rexiste ont décidé d'accepter ce sacrifice.

Ensuite, Monsieur Wyns a exprimé le désir de rencontrer le Docteur Goebbels, ne fut-ce que pendant quelques minutes, afin de pouvoir établir ses premiers contacts. Plus tard, il espère qu'il sera possible d'organiser une rencontre secrète avec Degrelle, le chef du mouvement rexiste. Il a rencontré Mussolini, il y a quelques mois, sans que l'opinion publique n'ait eu vent de quoi que ce soit.

Suite à cela, Monsieur Wyns, qui passe pour le porte-parole du parti à l'étranger, en est arrivé à parler directement du problème d'*Eupen-Malmédy*. Il a expliqué qu'au cas où cette rencontre aurait lieu, Monsieur Degrelle exposerait certainement au « Führer » le point de vue de son parti. Celui-ci considère que la question d'Eupen-Malmédy, qui perturbe les relations belgo-allemandes, doit être résolue par un référendum. Le parti rexiste propose qu'on évite toute propagande tumultueuse et qu'on se limite du côté belge comme du côté allemand à ne prononcer qu'un seul discours afin que le vote ait lieu rapidement. Si l'on veut que le référendum débouche sur une clarification des relations et une conciliation entre l'Allemagne et la Belgique, il doit être clair, que de part et d'autre, il faut éviter les provocations dont les conséquences seraient fâcheuses. Il pense que de cette manière, la région de langue allemande retournerait à l'Allemagne, tandis que, selon ses propres impressions, la région wallonne autour de Malmédy se prononcerait pour la Belgique. De toute façon, même cette région jouirait du droit de référendum. Monsieur Wyns pense qu'on pourrait aisément se mettre d'accord sur les modalités de vote ; en ce qui concerne les circonscriptions électorales, par exemple, il faudrait décider si l'on procède commune par commune ou si il faut choisir des circonscriptions plus grandes. Il est évident que lors des pourparlers, le parti rexiste devra défendre le point de vue belge, ne serait-ce que pour éviter qu'on lui reproche de céder une partie du territoire national belge.

Par ailleurs, Monsieur Wyns a déclaré que le parti rexiste ne s'intéressait pas du tout à la question germano-autrichienne et que la nature des rapports entre les deux pays lui était donc indifférente. La Belgique ne songerait pas à intervenir auprès de l'Allemagne au sujet de l'indépendance autrichienne. Dans ce cas également, le droit à l'autodétermination devrait être respecté même si le vote se révélait favorable à l'Allemagne.

Enfin, Monsieur Wyns a abordé la question coloniale. Il a affirmé que le parti rexiste était d'avis que même dans ce domaine il fallait faire preuve de compréhension à l'égard de l'Allemagne. Il présumait que du côté allemand, on n'avait pas l'intention de contester à la Belgique sa colonie congolaise. D'autre part, il n'avait pas l'impression qu'actuellement les Anglais veuillent réellement se montrer compréhensifs à l'égard de l'Allemagne ; il en serait de même avec le Portugal qui est le premier à entrer en ligne de compte s'agissant de la cession d'empires coloniaux. Personnellement il serait d'avis que le mieux serait de mettre l'ensemble du territoire africain à la disposition de l'expansion économique européenne. Dans ce cas, la Belgique ne voudrait certainement pas faire bande à part avec ses possessions coloniales. Il serait de plus en plus urgent de se rendre compte que la solidarité européenne en Afrique est une nécessité pour face au danger jaune qui nous menace à l'Est.

Berlin, le 13 août 1936.

DOCUMENT V

Ministère des Affaires étrangères.  
P. *Geheim*. 467.

Berlin, le 1<sup>er</sup> septembre 1936.

Suite à la lettre de Monsieur Braun von Stumm, conseiller de légation, datée du 21 août de cette année, nous avons le plaisir de vous faire parvenir, en annexe, la copie d'une lettre du 17 août de cette année ainsi que les documents qui ont été adressés à Monsieur Max Winkler, directeur de la maison d'édition Vera, S.P.R.L., située à Berlin NW. 87, Brückenallee 3. Celle-ci a introduit auprès de la société éditrice de journaux S.P.R.L. à Aix (Ami du Peuple à Aix), une demande concernant l'acquisition pour Bruxelles d'une rotative à 64 pages.

Concernant cette offre, Monsieur le Docteur Winkler fait remarquer qu'entre-temps il a reçu la visite de Monsieur Brimberg qui habite à Berlin et qui lui a expliqué que l'on dispose encore d'une seconde machine de l'année de construction 1925-26, semblable à celle reprise sous 1.) et que, d'autre part, on dispose de la même machine que celle qui est décrite sous 1.).

Stéréotypie comprise, le prix total pour les deux machines s'élèverait à environ 70.000 RM. Le démontage et l'emballage restent à charge de l'acheteur.

L'intéressé est libre d'aller à Aix pour examiner les machines par l'intermédiaire de la maison d'édition Vera S.P.R.L. ainsi que de prendre les dispositions nécessaires concernant le prix et le mode de paiement. Des machines à composition ne sont à l'heure actuelle pas disponibles dans les entreprises qui dépendent de Monsieur Winkler.

La réponse de Monsieur Wyns à l'anti-komintern a été retransmise.

Conformément au désir exprimé là-bas, ces Messieurs dont il est question dans la lettre précitée, ont été recommandés au ministère de l'Information et de la Propagande du Reich comme étant des personnalités à convier à *Parteitag*. Jusqu'à ce jour cette invitation n'a pas encore été confirmée.

Au nom de,  
Moef.

DOCUMENT VI

Légation allemande,  
Bruxelles.  
A 766a.

Bruxelles, le 25 août 1936.

Mon cher Rintelen,

Je me permets de faire appel à votre soutien dans l'affaire suivante :

Dans le rapport — A304 — du 29 juillet nous avons soumis au ministère une demande du comte Xavier de Hemricourt de Grunne, représentant du parti rexiste, sénateur belge et frère du Grand Maréchal de la Cour auprès de la Reine Elisabeth de Belgique. Le comte de Grunne aimerait visiter des institutions allemandes d'éducation, pour se faire une idée de la manière dont l'école et le parti coopèrent pour éduquer la jeunesse d'un point de vue sportif et caractériel. Le comte de Grunne a demandé que le service allemand compétent lui propose un programme pour son séjour.

En réponse à notre rapport, nous recevons maintenant avec l'ordonnance du 17 août — Nr. Kult S 4384 — une lettre d'introduction générale pour le comte de Grunne aux fins de visiter des écoles supérieures, l'Académie du Reich pour l'éducation physique ainsi que les instituts supérieurs de culture physique des universités. Cette lettre à elle seule est insuffisante, dans la mesure où le comte de Grunne ne peut quand même pas aller, au hasard, d'école en école. Il est indispensable que les services allemands compétents le conseillent et, qu'à Berlin, quelqu'un le prenne en charge.

Je vous serais très reconnaissant de vous occuper de la chose, éventuellement en collaboration avec notre département culturel. J'ai remis, à votre intention, une brève lettre d'introduction au comte de Grunne et je l'ai prié de se mettre en rapport avec vous dès son arrivée à Berlin. Il suffirait que vous ayez l'amabilité, si nécessaire avec le concours du département culturel, d'introduire et de recommander le comte de Grunne au sein du ministère du Reich pour la Culture et si possible également auprès d'une administration politique ou sportive. Après cela il pourra certainement se débrouiller seul. Si d'autres départements semblaient, pour l'une ou l'autre raison, s'intéresser au comte de Grunne, il pourrait également être mis en contact avec ces personnalités.

Je voudrais encore faire remarquer, que j'ai aussi remis au comte de Grunne une lettre d'introduction à l'intention de Monsieur le Docteur Holthöfer.

En vous remerciant d'avance pour vos efforts, je vous prie de croire à l'expression de mes meilleurs sentiments et « Heil Hitler » !

Votre très dévoué, Brüuer.

## DOCUMENT VII

Copie d'un projet.  
Légation allemande.

Bruxelles, le 6 septembre 1936.

Très honoré Ministre,

Concernant votre visite à Berlin, je dois vous faire part, aujourd'hui, d'une chose qui me semble importante et urgente. Il y a quelques semaines, Léon Degrelle a été invité chez Mussolini qui lui a spontanément offert son soutien financier et moral. Il semblerait que sur les conseils de Mussolini et de Ciano, il tenterait d'entrer discrètement en contact avec les personnalités allemandes les plus éminentes. Ciano lui a suggéré de ne pas rencontrer le *Führer*, avant de s'être mis en rapport avec le Docteur Goebbels, ministre du Reich. Ciano lui a promis d'informer préalablement Goebbels de la position italienne à l'égard du mouvement rexiste. La proposition de rencontre entre le Docteur Goebbels et Degrelle doit vous parvenir très prochainement. Degrelle considère que sa visite doit également être préparée et recommandée par une prise de position confidentielle de la représentation officielle allemande et c'est dans cet espoir qu'il s'est adressé à moi.

Etant donné votre séjour à Berlin et le fait que vous allez bientôt regagner votre poste, je voudrais, plutôt que d'agir personnellement, vous confier une démarche importante. A quelques réserves près, ma prise de position serait positive et fondée sur les considérations suivantes.

En Belgique, l'effondrement des vieux partis politiques suit son cours, à l'exception des socialistes qui deviennent plus extrémistes et qui collaborent au Front Populaire malgré leur participation au gouvernement. Parmi les mouvements de

droite, les seuls à pouvoir faire face au danger pour la Belgique — et bientôt pour ses voisins —, ce sont les rexistes et les nationalistes flamands. L'évolution de ces dernières semaines a très clairement fait apparaître cet état de choses. L'Espagne et l'évolution intérieure française ont contribué à cette situation. En même temps, on constate une aversion pour la France et, selon moi, cette attitude est unique en son genre dans l'histoire belge d'après-guerre. Dans l'ensemble, la France est considérée comme perdue et incapable de faire face au péril rouge ; seule une aide étrangère pourrait encore la sauver. Il est dès lors compréhensible que certains milieux belges se tournent vers l'Allemagne pour y chercher une protection contre les dangers de la bolchévisation. Degrelle qui, à cause de l'étonnant succès qu'il remporte, se considère comme le futur sauveur du pays, est aussi de cet avis. Déjà suite aux recommandations italiennes, il recherche le contact et, éventuellement, l'aide et les conseils de l'Allemagne.

Voici quelles sont ses perspectives en Belgique : Degrelle a été reçu par le Roi à diverses reprises et bénéficie du soutien d'une importante majorité de la Cour ; il a l'appui de la gendarmerie qui est une force sur le plan militaire et qui est loyale du point de vue politique. Il a également conquis une grande partie de l'armée. À l'intérieur du pays, c'est surtout auprès des classes moyennes et des ouvriers chrétiens qu'il remporte le plus de succès et depuis un certain temps, il bénéficie aussi du soutien des industriels. Avec les nationalistes flamands, il a conclu un accord qui repose sur un régime monarchique et autoritaire ainsi que sur la nette séparation administrative des deux communautés. Cet accord lui garantit l'appui des nationalistes flamands.

La force et l'homogénéité du parti socialiste ainsi que l'attachement d'une grande partie des milieux bourgeois aux principes démocratiques et parlementaires qui s'accompagnent d'une répulsion vis-à-vis de toute expérience dictatoriale ou autoritaire, sont de nature à nuire à Degrelle. Il est possible que la bourgeoisie arrive à sauver la démocratie en Belgique comme il est possible qu'elle tombe entre les mains des partis de gauche. Chacune de ces éventualités est défavorable à Degrelle.

Cette situation va déterminer notre attitude. Elle doit tenir compte de la situation existante et ne peut pas perdre de vue que c'est le gouvernement Van Zeeland qui représente la Belgique. Il est dès lors exclu de se liguier contre la Belgique ou de s'immiscer dans ses affaires intérieures.

Mais, d'autre part, on ne peut pas nous reprocher d'examiner attentivement les forces qui, dans un pays voisin important, luttent pour le maintien de l'ordre dans le cas d'une percée des idées anarchistes ou communistes et qui — selon bien des indices — pourraient éventuellement être appelées dans un proche avenir à prendre la direction du pays. De plus, il ne faut pas perdre de vue que, d'un point de vue idéologique et politique, ces nouvelles forces seraient plus proches de nous que ne l'étaient les gouvernements belges précédents. Ce fait peut jouer un rôle important s'agissant de problèmes comme celui d'Eupen-Malmédy ou des grandes questions politiques comme les problèmes coloniaux.

Etant donné ce qui précède, j'aurais tendance à insister pour qu'on donne à Degrelle la possibilité de se mettre en rapport avec le Docteur Goebbels et éventuellement avec le *Führer*, dans la mesure où cette rencontre est organisée avec prudence et que l'on tienne compte de notre loyauté vis-à-vis de l'actuel gouvernement belge. Je vous prie de bien vouloir proposer ceci à Berlin et je ferai le nécessaire pour que vous puissiez continuer à informer le ministère afin que celui-ci ait, éventuellement, la possibilité de prendre position.

Bräuer.

Monsieur le Ministre et Baron von Richthofen,  
Ministère des Affaires étrangères, Berlin.

## DOCUMENT VIII

## Note

1) A la suite de son séjour à Berlin, le 26 et le 27 septembre, le visiteur a reçu, suite à l'intervention de son hôte, la somme de 250.000 RM. Le visiteur est libre de dépenser cette somme aux fins qui lui paraissent utiles et adéquates. Un transfert immédiat est exclu. Probablement que cette somme servira à acheter, en Allemagne, du papier à imprimer. Dans ce cas il faut empêcher que la Belgique exige, en échange, que l'Allemagne lui achète certains de ses produits, ce qui entraînerait une sortie de devises. Monsieur Gustave Wyns se rendra à Berlin, vers la mi-octobre afin de régler cette question.

2) Bien que nous ayons amené le ministère des Affaires étrangères à être d'avis que la rencontre avec le Docteur Goebbels prévue entre le 1<sup>er</sup> et le 3 ou après le 15 octobre, devait avoir lieu le 26 et le 27 septembre, cette rencontre a eu lieu à Cologne le 9 octobre, suite aux recommandations des autorités du Gau de Cologne. Jusqu'ici, le résultat de cette entrevue ne nous est pas encore connu.

3) Avant la rencontre de Cologne, nous avons pris connaissance des considérations ci-jointes qui ont trait à la position de Rex vis-à-vis d'Eupen-Malmédy, situé dans les territoires séparés du Reich. Comme ces considérations ne sont pas dénuées de fondement, elles ont été transmises au préalable, à ceux qui défendent le point de vue allemand lors de la rencontre de Cologne. Elles sont l'écho de l'état d'esprit qui règne dans les territoires séparés.

Bruxelles, le 10 octobre 1936.

## DOCUMENT IX

A 436.

SECRET !

Contenu : Le journal anversois « Matin », au sujet de la prétendue rencontre Degrelle-Docteur Goebbels.

Relatif au rapport du 22 octobre 1936 — A 420 —  
— une pièce jointe en double exemplaire —

Bruxelles, le 27 octobre 1936.

Dans leur édition du 28 octobre, le journal anversois « Matin » et son homologue bruxellois « Le Journal du Matin », ainsi que l'organe bruxellois « Midi Journal », ont publié des communiqués semblables qui semblent provenir d'un envoyé spécial à Berlin. D'après ces communiqués, le chef rexiste Léon Degrelle, aurait rencontré le Docteur Goebbels, ministre du Reich, lors de son voyage en Allemagne, voyage dont la presse belge a également fait état. Ce dernier aurait félicité le dirigeant rexiste du succès qu'il a remporté et lui aurait prodigué de bons conseils concernant l'attitude à adopter à l'égard des masses et sur la manière de réprimer les opposants en cas de prise de pouvoir. Le Docteur Goebbels aurait recommandé à Degrelle de ne pas utiliser le terme dictature, mais de parler de mouvement populaire. Il lui a aussi conseillé de se méfier des milieux de gauche qui développeront une résistance impitoyable vis-à-vis de son parti. D'autre part, il ne faut pas hésiter, lorsque le moment est venu, à prendre pour prétexte une conjuration bolchévique, pour arrêter et interner des adversaires politiques. A ce propos, Degrelle aurait déclaré que toute l'armée et une grande partie de la gendarmerie seraient de son côté. Le problème d'Eupen-Malmédy a également été abordé à cette occa-

sion. Degrelle a laissé entendre que son gouvernement allait, tout d'abord, réparer l'injustice que l'Allemagne a subie dans la question d'Eupen-Malmédy.

Le prétendu correspondant berlinois rapporte encore que la police politique de Berlin a déjà entamé une enquête sur les indiscretions rendues publiques au sujet du voyage de Monsieur Degrelle.

En rapport avec ce qui précède, je tiens à signaler, qu'on nous a communiqué de source sûre que Degrelle, lors de ses entretiens avec les chefs des nationalistes flamands, qui ont débouché sur le fameux accord, leur a également confié qu'il avait vu le *Führer*, que celui-ci l'avait encouragé à poursuivre son combat tout en ne perdant pas de vue le fait que deux nationalités et deux races distinctes cohabitaient en Belgique. Il aurait, du reste, passé un week-end avec Monsieur von Ribbentrop qui l'aurait également encouragé à persévérer. L'article paru le 28 octobre dans le journal anversois « *Matin* » est reproduit en annexe, en double exemplaire.

Signé : Richthofen.

Au Ministère des Affaires étrangères.

Berlin.

DOCUMENT XII

**DOCUMENT X**

*Copie*

Légation allemande.

Bruxelles, le 15 octobre 1936.

*Secret !*

Telex n° 64 du 15 octobre.

En référence au Telex n° 63 du 15 octobre, et à la note du 10 octobre présentée à Rintelen, accompagnée d'une lettre.

La propagande assidue menée par le mouvement Rex en utilisant tous les moyens possibles, ainsi que l'accord conclu le 8 octobre entre Rex et les nationalistes flamands, ont conduit à une forte agitation au sein de l'opinion publique belge et à un mouvement de contre-propagande. Afin de discréditer les rexistes, cette contre-propagande se base de plus en plus souvent sur l'argument qui consiste à dire que Rex bénéficie de notre soutien matériel. Cette argumentation se fonde sur des faits qui montrent à quel point le mouvement rexiste et ses chefs de file, font l'objet d'un contrôle rigoureux. On affirme, entre autres, que Degrelle s'est rendu à Cologne le 9 octobre et que des livraisons de papier ont été effectuées sans que soient respectées les dispositions belgo-allemandes relatives aux modalités de paiement.

Etant donné que Wyns se rendra à Berlin les 16 et 17 octobre pour discuter avec le ministre Goebbels, j'estime qu'il est indispensable que lui-même, ainsi que les services allemands qui pourraient être concernés, en soient avisés.

Signé : Richthofen.

Au ministère des Affaires étrangères.

Berlin.

## DOCUMENT XI

Paris, le 13 novembre 1936.

## Note

J'ai appris de source sûre que la femme de van Zeeland aurait récemment raconté à une de ses amies parisiennes que, maintenant, on disposait de preuves irréfutables quant au fait que certains départements du parti national-socialiste contribuent à l'organisation du mouvement Rex et le soutiennent financièrement. Le Roi aurait réagi violemment en apprenant les détails. Il a exposé son point de vue avec une fermeté sans pareille en invoquant l'interdiction pour les membres du N.S.D.A.P. d'exercer une activité politique à l'étranger.

J. Welczeck.

## DOCUMENT XII

Bruxelles, le 13 novembre 1936.

Mon cher Dieckhoff,

En annexe vous trouverez la copie d'une note que Welczeck vient de me faire parvenir. Il est évidemment difficile de dire dans quelle mesure les faits qui y sont mentionnés sont exacts. Il est néanmoins certain, que l'affirmation selon laquelle Degrelle aurait établi des liens avec certains départements du parti national-socialiste, est souvent évoquée dans la presse locale et dans l'opinion publique. Dans la lutte intérieure contre le rexisme, ces affirmations sont exploitées sans scrupules.

Dans ces circonstances, il ne nous reste, selon moi, qu'une seule chose à faire : avertir les départements intéressés (Docteur Goebbels, ministre du Reich, Monsieur Abetz du bureau de Ribbentrop, et surtout le Dr. Winkler) et les inciter, comme je l'ai toujours fait dans mes rapports, à la retenue et à la prudence. Cette recommandation s'adresserait naturellement en premier lieu aux gens d'ici, qui ne semblent pas prendre très au sérieux la nécessité d'être discrets. Mais nous n'avons pas toujours l'occasion de procéder ainsi car au stade actuel de l'évolution de la situation nous nous astreignons, naturellement, à être le plus réservés possible. Mais même du côté allemand, un avertissement ne peut pas faire de tort, dans la mesure où cette affaire concerne des départements qui semblent s'en occuper sans y attacher beaucoup de soin. Je voudrais vous donner un exemple qui confirme cette attitude. Le contact que le Docteur Goebbels, ministre du Reich, établit avec Bruxelles, passe par le *Gauleiter* de Cologne ainsi que par le correspondant belge du « *Völkischer Beobachter* », un certain Monsieur René Bayer ; celui-ci est aussi le chargé de presse des autorités locales (*Kreis*) qu'il tient au courant du déroulement de toutes les affaires, même lorsqu'elles sont secrètes. Voici ce qui s'est produit il y a 8 jours : en présence d'un hôte allemand, qui toutefois était bien disposé à son égard (il s'agit de Müller-Brandenburg, *Oberarbeitsführer*), le *Kreisleiter* a parlé très ouvertement et en détails d'une réunion qui a eu lieu à Cologne. D'autre part, il arrive fréquemment que des représentants du bureau de Ribbentrop qui sont également soit concernés, soit au courant de ces affaires, viennent en visite ici. Monsieur Abetz s'est rendu ici, il y a quelques semaines. Actuellement, c'est le comte Dürckheim qui séjourne ici pour une période de 8 à 10 jours, aux fins de rassembler « des informations sur la situation politique belge ».

Vous comprenez maintenant, que l'opinion que j'ai exprimée en début de lettre, doit également être soutenue du côté allemand.

Docteur Dieckhoff, secrétaire d'Etat.  
Berlin.

DOCUMENT XIII

DOCUMENT XV

Bruxelles, le 6 novembre 1936.

Très honoré Docteur Winkler,

Le 5 novembre, j'ai reçu la visite de Monsieur W. (19), qui m'a exprimé son inquiétude devant votre silence, suite aux deux lettres qu'il vous a adressées. Son entreprise a besoin d'urgence de l'aide que vous lui avez, soi-disant, promise. En tous les cas, il voudrait savoir s'il peut compter sur la réalisation des promesses qui lui ont été faites et dans quel laps de temps.

Je vous serais, dès lors, très reconnaissant de bien vouloir répondre à W. selon votre meilleure convenance. En accord avec l'attaché de légation, je me tiens à votre disposition pour la transmission de cette réponse qui devrait évidemment s'effectuer par le courrier (le prochain courrier part le mardi 10 novembre, dans l'après-midi), ainsi que pour transmettre par la suite, les communiqués nécessaires. Il va de soi que, ultérieurement, les relations devront s'établir sans intervention de la représentation officielle et sur la meilleure base d'entente possible.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma haute considération.

Signé : Brüuer.

Monsieur le Docteur Winkler, Bourgmestre,  
Berlin NW.  
Brücken-Allee, 3.

DOCUMENT XIV

Docteur Max WINKLER  
DIRECTEUR.

BERLIN NW 87, le 10 novembre 1936.  
BRÜCKENALLEE, 3  
C 9 TIERGARTEN 3322  
I/H

Monsieur le chargé d'affaires et conseiller de légation,  
Docteur Brüuer,  
Légation allemande  
Bruxelles.

Cher Monsieur Brüuer,

Suite à votre lettre du 6 de ce mois, qui m'est parvenue hier, je voudrais vous faire savoir que, dès réception de la commande de Monsieur W., j'ai retransmis celle-ci à la Fédération allemande des fabricants de papier à imprimer. Le 31 du mois passé, la Fédération a confirmé cette commande à l'adresse mentionnée pour l'envoi de la facture et a demandé qu'on lui communique certains renseignements concernant le diamètre des étuis et des rouleaux de papier. Comme je viens de l'apprendre, cette lettre n'est parvenue au destinataire que le 5 ou le 6 de ce mois, après que la Fédération des fabricants de papier à imprimer ait déjà envoyé un rappel par télégramme. Comme me l'a fait savoir la Fédération, le premier envoi aura lieu aujourd'hui et les autres livraisons suivront au fur et à mesure.

J'ai introduit l'autorisation requise à la sortie de devises pour un montant équivalent à 50.000 hfl, l'affaire suit son cours. Probablement qu'il ne sera pas possible d'obtenir une autorisation pour un montant plus élevé.

Salutations distinguées.

Votre très dévoué : Winkler.

## DOCUMENT XV

Docteur Max WINKLER  
DIRECTEUR.

BERLIN NW 87, le 20 novembre 1936.  
BRÜCKENALLEE, 3  
C 9 TIERGARTEN 3322

Monsieur le Docteur Bräuer,  
Chargé d'affaires et conseiller de légation,  
Légation allemande,  
Bruxelles.

Cher Monsieur Bräuer,

Monsieur Wyns m'a fait parvenir d'autres commandes. Après avoir expédié les commandes numéros 19.396 et 19.397 correspondant respectivement à 49.861 et 100.351 kg., j'ai encore fait parvenir à la firme anversoise « De Schelde » 40.000 kg. (commande numéro 19.445). Suite à la récente lettre demandant que les commandes numéros 14.396 et 19.397 soient doublées, j'ai adressé la demande suivante à la Fédération allemande des fabricants de papier à imprimer :

1. 25 tonnes de papier 48/50 ou 50/52, largeur 154 cm.
- 12,5 tonnes de papier 48/50 ou 50/52, largeur 116 cm.
- 12,5 tonnes de papier 48/50 ou 50/52, largeur 77 cm.

A l'attention de :

Imprimerie Industrielle et Financière,  
rue du Houblon, 4, à Bruxelles.

2. 50 tonnes de papier 48/50 ou 50/52, largeur 130 cm.
- 50 tonnes de papier 48/50 ou 50/52, largeur 173 cm.

A l'attention de :

Periodica,  
bd. E. Jacqmain, à Bruxelles.

La facture doit être adressée à Monsieur Wyns et établie au nom de la Direction Commerciale des Editions Rex, rue des Chartreux à Bruxelles.

La lettre de Monsieur Wyns qui est arrivée ici le 19 de ce mois, ne comportait pas l'adresse du lieu d'expédition. Etant donné qu'il y est question de doubler les commandes numéros 19.396 et 19.397, je suppose qu'il faut faire parvenir les livraisons à la même adresse que la première, donc celle mentionnée ci-dessus. Je m'y suis, dès lors, référé pour passer la commande.

Dans une seconde lettre de Monsieur Wyns, qui m'est également parvenue le 19 de ce mois, il est cependant dit : « Les commandes qui ont été doublées, peuvent être expédiées par bateau à Anvers ou à Bruxelles, ou par train, selon ce qui vous convient le mieux ».

Dans le cas où une partie des commandes reprises ci-dessus sous 1. ou 2. arriveraient à Anvers, contrairement à ce que je crois, je vous prie de bien vouloir en informer Monsieur Wyns, le plus rapidement possible.

Malheureusement, il m'est impossible d'assumer la livraison des 3.000 kg. de papier chromo de 135 gr. que Monsieur Wyns désire également obtenir.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir informer rapidement, Monsieur Wyns, du contenu de cette lettre.

Heil Hitler !

Votre très dévoué, Winkler.

DOCUMENT XVI

Docteur Max WINKLER  
DIRECTEUR.

BERLIN NW 87, le 8 décembre 1936.  
BRÜCKENALLEE, 3  
C 9 TIERGARTEN 3322  
I/S.

Monsieur le Docteur Bräuer,  
Chargé d'affaires et conseiller de légation,  
Légation allemande.  
Bruxelles.

Cher Monsieur Bräuer,

Je voudrais, une fois de plus, en revenir à l'affaire de la livraison de papier, au sujet de laquelle je vous ai écrit le 20 du mois passé. Suite à la commande de Monsieur Wyns en date du 25 du mois précédent, et qui m'est parvenue le premier de ce mois, j'ai donné ordre à la maison d'expédition Willaerts, quai de Willebroeck, 25, à Bruxelles, de livrer :

70.000 kg., largeur 130 cm. et  
70.000 kg., largeur 154 cm.

Suite à l'expédition de ces deux commandes, la somme de 100.000 RM, qui avait été mise à ma disposition pour mener cette affaire à bien, est épuisée. De ce fait, je ne suis plus en mesure de donner suite à d'autres commandes. D'autre part, dans sa lettre datée du 25 du mois passé, Monsieur Wyns souhaite l'envoi de 400 tonnes, mais je ne puis lui en faire parvenir que 2 x 70, c'est-à-dire 140 tonnes.

Salutations distinguées et Heil Hitler !

Votre très dévoué, Winkler.

DOCUMENT XVII

Copie

Sestriere, Italie  
Hotel Duchi d'Aosta  
29 décembre 1936.

Cher Monsieur,

La semaine dernière, notre ami B. de Bruxelles m'a fait savoir que vous n'avez pu envoyer que 140 tonnes au lieu de 400 parce que vous ne disposiez que d'un crédit total de 100.000 marks.

Peut-être vous a-t-il fait part de mon étonnement car nous comptions sur les marchandises promises ainsi que sur l'argent liquide, à raison d'environ 250.000 marks par mois.

J'ai téléphoné à Monsieur Abetz qui m'a dit qu'il irait vous voir immédiatement.

Monsieur Abetz m'a téléphoné avant-hier, mais malheureusement je n'étais pas là.

Pourriez-vous m'écrire ici (il n'y a aucun danger), pour m'informer de la situation ?

Si les 70 tonnes, largeur 130 cm., n'ont pas encore été fabriquées, je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la même marchandise, largeur 86 cm.

Au cas où vous pourriez disposer de quantités plus importantes, je vous prie de faire parvenir 400 tonnes, largeur 86 cm., le plus rapidement possible, à l'adresse suivante :

Imprimerie Wellens Pay,  
rue de Ruysbroeck, Bruxelles.

La facture doit également être établie au nom de l'Imprimerie Wellens (au lieu des éditions Rex) mais elle doit m'être adressée.

Le gouvernement belge (la douane) exige qu'une « autorisation d'exporter des valeurs » accompagne les factures qui doivent se trouver avec chaque wagon.

J'ignore de quoi il s'agit mais peut-être que vous le savez.

Je reste ici jusqu'au 9 janvier et j'attends votre réponse.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

(s.) ill.

Les 200 tonnes (ou les 70 tonnes), largeur 154 cm., peuvent être envoyées immédiatement selon le mode indiqué auparavant.

## DOCUMENT XVIII

Willy Imhof

Diplômé de l'Ecole de Commerce.

Berlin, le 4 janvier 1937.

I/S.

Monsieur Gustave Wvns,

Sestriere, Italie

Hôtel Duchi d'Aosta.

Cher Monsieur Wvns,

En l'absence de Monsieur le Docteur W., qui a décidé de prendre un peu de repos, je vous confirme la réception de votre lettre du 29 du mois passé. J'ai ordonné la livraison de 70 tonnes, largeur 86 cm. (pas 130 cm.). La fabrique nous fait cependant savoir que la livraison de cette quantité ainsi que des autres 70 tonnes, largeur 154 cm., ne pourra s'effectuer que vers le 20 de ce mois. Les marchandises seront adressées par bateau à Willaerts et la facture aux éditions Rex, comme vous l'aviez indiqué précédemment. A moins que ce ne soit la nouvelle adresse que vous nous avez communiquée qui doit être prise en considération pour cette livraison ?

Monsieur B. vous a exposé la raison pour laquelle nous ne pouvons pas procéder à d'autres livraisons, ni même à une augmentation allant jusqu'à 200 tonnes.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

(s.) ill.

DOCUMENT XIX

Docteur Max WINKLER  
DIRECTEUR.

BERLIN NW 87, le 4 janvier 1937.  
BRÜCKENALLEE 3  
C 9 TIERGARTEN 3322  
I/S.

Monsieur le Docteur Brüer,  
Chargé d'affaires et conseiller de légation  
Légation allemande.  
Bruxelles.

Cher Monsieur le Docteur Brüer,

En l'absence de Monsieur le Docteur Winkler, qui a décidé de prendre un peu de repos, le soussigné se permet de vous faire parvenir copie de la lettre de Monsieur Wyns, datée du 29-12-36 et qui nous est parvenue le 2 de ce mois. La somme de 100.000 RM qui a été mise à notre disposition, n'a jusqu'ici pas été augmentée. De ce fait, il n'a pas été possible de donner suite à la demande de Monsieur Wyns concernant des livraisons supplémentaires. Monsieur Wyns a été informé de cette situation. Ci-joint vous trouverez copie de la lettre qui lui a été envoyée.

Heil Hitler !  
Imhof.

2 annexes.

DOCUMENT XX

Docteur Max WINKLER  
DIRECTEUR.

BERLIN NW 87, le 20 janvier 1937.  
BRÜCKENALLEE 3  
C 9 TIERGARTEN 3322  
I/S.

Monsieur le Docteur Brüer,  
Chargé d'affaires et conseiller de légation  
Légation allemande.  
Bruxelles.

Cher Monsieur le Docteur Brüer,

Avant-hier j'ai eu la visite de Monsieur Wyns. Il se confirme que celui-ci est d'avis que, pour un montant de 100.000 RM, je serais en mesure de livrer environ 900 tonnes de papier (au prix de 11 RM par kilo). Mais en fait cette somme permet à peine d'acheter 500 tonnes, vu que le prix intérieur par 100 kilos s'élève à 21,10 RM.

La somme mentionnée a été dépensée ; de source privée, on peut encore escompter disposer de 30.000 à 35.000 RM. Monsieur Wyns désire n'utiliser qu'une partie de cette somme à l'achat de papier, le reste devant servir à l'acquisition d'une machine à composer. Ci-joint vous trouverez une offre de machine que je vous prie de bien vouloir faire parvenir à Monsieur Wyns en espérant que cela pourra l'intéresser.

D'avance je vous remercie. Heil Hitler !  
Votre très dévoué, Winkler.

1 annexe.

## DOCUMENT XXI

Copie

Luxor Winter Palace  
Luxor (Egypte) 19  
21 février (1937).

Cher Monsieur,

J'ignore si vous avez reçu une fois ou deux fois 35.000 RM.

Je vous prie de verser : quatre mille marks à Siemens-Reiniger, Karlstrasse, 31, à Berlin, pour la commande 363772.

D'autre part, je vous prie de livrer le plus rapidement possible du *papier* (comme la dernière livraison) :

- 1°) pour 60 % de la somme dont nous disposons, du papier, largeur 86 cm., à la maison d'expédition Spinhayer, rue Ricard, facture à Wellens Pay ;
- 2°) pour 40 % de cette somme, du papier, largeur 86 cm., à la maison d'expédition Willaerts, quai de Willebroeck, facture aux éditions Rex.

Salutations distinguées.

(s.) ill.

Toutes les lettres et documents à MON adresse.

## DOCUMENT XXII

Docteur Max WINKLER  
DIRECTEUR.

BERLIN NW 87, le 25 février 1937.  
BRÜCKENALLEE 3  
TELEPHONE 39 33 22.

Monsieur le Docteur Brüuer,  
Chargé d'affaires et conseiller de légation,  
Bruxelles.

Cher Monsieur le Docteur Brüuer,

Par le courrier d'hier, j'ai reçu la lettre de Monsieur W., datée du 20 de ce mois. Vous en trouverez copie ci-jointe. Malheureusement, il est impossible d'effectuer un paiement à l'adresse berlinoise indiquée ; je n'ai pas obtenu l'autorisation de sortir des devises à cet effet. Vu la pénurie de matières premières qui affecte l'industrie allemande du papier, je ne puis assurer d'autres livraisons. C'est pourquoi, j'ai, entretemps, proposé à Monsieur W. quelques machines à composer. Au cas où je ne recevrais pas confirmation à ce sujet, dans les prochains jours, je devrais en disposer autrement. Je vous prie de bien vouloir en avertir Monsieur W.

Heil Hitler !

Votre très dévoué, Winkler.

**DOCUMENT XXIII**

*Copie projet de lettre.*

Bruxelles, le 5 mars 1937.

1)

Cher Monsieur le Docteur Winkler,

Suite à votre aimable lettre du 25 février, j'ai l'honneur de vous communiquer ce qui suit :

1) Dans l'annexe qui accompagne votre lettre vous demandez que l'on verse quatre mille marks à Siemens-Reiniger. Ce paiement concerne la livraison d'un appareil médical, dont nous avons besoin d'urgence, pour la fille de Léon Degrelle, chef du mouvement Rex. Elle est tombée gravement malade. Il est probable que le refus de verser cette somme serait très mal accueilli, ici, et ne serait pas compris, étant donné l'ignorance des dispositions allemandes quant à la sortie des devises. Jusqu'ici je n'ai pas transmis votre refus et je vous saurais gré, si, le cas échéant, vous pouviez, en collaboration avec d'autres services, vérifier si cette somme peut être prélevée sur le crédit dont on dispose et qui n'est pas encore épuisé.

2) Pour mon information personnelle, je vous serais reconnaissant de me faire savoir de quel crédit nous disposons encore pour l'affaire concernée.

Dans ce contexte, il me paraît souhaitable d'examiner, une fois de plus, s'il faut appliquer aux bénéficiaires d'ici, les prix intérieurs pour les paiements qui doivent être effectués en marks allemands. Dans ce cas, les livraisons de papier reviennent deux fois plus cher que lorsque l'on effectue le paiement à partir d'ici. D'autre part, on pense ici, que de deux sources différentes il a été confirmé que l'on disposerait encore deux fois d'un montant de 250.000 RM.

3) Monsieur W. vous prie de bien vouloir lui livrer le plus rapidement possible les types d'appareils dont la description détaillée se trouve en annexe, ou plutôt de transmettre sa commande aux firmes concernées. La longueur des types résulte des échantillons que vous trouverez également ci-joint.

Heil Hitler !

Votre très dévoué, signé Bräuer.

2) Monsieur le Directeur, le Docteur Max Winkler, Berlin NW 87, Brückenallee 3.

**DOCUMENT XXIV**

Docteur Max WINKLER  
DIRECTEUR.

BERLIN NW 87, le 22 mars 1937.

BRÜCKENALLEE 3  
C 9 TIERGARTEN 3322  
I/S.

Monsieur le Docteur Bräuer,  
Chargé d'affaires et conseiller de légation.  
Légation allemande.  
Bruxelles.

Cher Monsieur Bräuer,

J'en reviens à votre lettre du 5 de ce mois. Malheureusement, il ne m'est pas possible de verser les 4.000 RM à la firme Siemens-Reiniger car ceci irait à l'encontre des directives qui m'ont été données. L'application de prix étrangers aux livrai-

sons de papier qui ont déjà été effectuées, ne peut se faire ; les problèmes quant aux matières premières et la surcharge de travail des fabriques de papier, ne me permettent pas d'envisager, dans les prochains temps, la possibilité d'assurer d'autres livraisons de papier à imprimer. Actuellement, je ne puis que vous fournir du matériel d'impression pour un montant de 30.000 à 35.000 RM, dont vous disposerez probablement encore de source privée.

Ci-joint vous trouverez également les devis de la firme Ludwig Mayer, Francfort/Main et de la société anonyme Schriftguss, ancienne maison Butter & Co à Dresden qui s'occupe de la fonte des caractères. Je vous prie de bien vouloir transmettre les devis à Monsieur Wynn. La société anonyme, D. Stempel à Francfort/Main, a rejeté une offre car celle-ci doit nécessairement passer par sa représentation générale à Bruxelles, à savoir la firme Vanderborcht. Veuillez demander à Monsieur Wynn si sur base des offres, ci-jointes, les livraisons peuvent avoir lieu et s'il est encore intéressé par la machine à composer que je lui ai proposée en janvier de cette année.

Heil Hitler !  
 Votre très dévoué, Winkler.

2 annexes.

## DOCUMENT XXV

Légation allemande.  
 Bruxelles.

Bruxelles, le 16 avril 1937.

Cher Monsieur le Docteur Winkler,

Ce n'est qu'aujourd'hui que je réponds à votre aimable lettre du 22 mars :

1. L'impossibilité de verser les 4.000 RM à la firme Siemens-Reiniger a été mal accueillie, ici car on ignore les directives qui vous ont été données. S'il s'avérait possible de revenir sur ces décisions, je vous serais reconnaissant d'agir en conséquence.

2. En même temps que votre lettre, vous m'avez fait parvenir les devis de la firme Ludwig Mayer à Francfort/Main et de la société anonyme, ancienne maison Butter à Dresden, qui s'occupe de la fonte des caractères. Ces devis ont été approuvés ici et l'on vous prie de bien vouloir donner ordre de livraison.

3. L'offre de machines à composer de janvier 1937, ne présente plus d'intérêt.

Salutations distinguées et Heil Hitler !

Votre très dévoué,

Directeur Max Winkler,  
 Berlin NW 87  
 Brückenallee 3.

DOCUMENT XXVI

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Question n° 2 de M. Boby du 2 octobre 1937 :

La question de savoir si le papier importé d'Allemagne pour l'impression du *Pays Réel* a été ou non gratuitement fourni, intéresse le pays tout entier ; il paraît donc souhaitable que les pouvoirs publics collaborent à son éclaircissement par tous les éléments d'information en leur possession.

En conséquence, j'ai l'honneur de demander à M. le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, ainsi qu'au ministre des Finances :

1° S'il est exact qu'aux mois de novembre-décembre 1936, janvier 1937, 300 tonnes de papier ont été importées d'Allemagne pour l'impression du *Pays Réel* et du *Nieuwe Staat* ;

2° Si ces importations ont toutes été accompagnées des divers documents requis par l'arrêté royal du 31 juillet 1935 ;

3° Si, à la date de ce jour, l'Office belge de compensation a été crédité du montant de devises correspondant au prix des dites fournitures ;

4° S'il est possible qu'un paiement ait eu lieu de façon régulière, sans que l'Office belge en soit informé et soit crédité de son montant ;

5° Si, notamment, un paiement éventuel de 45.000 marks par une banque hollandaise pour des marchandises importées en Belgique n'aurait pas dû être inscrit par la Reichsbank au crédit du compte de devises de l'Office belge ;

6° Si les doubles de factures et les « déclarations de valeur pour l'exportation » (Export Valutaerklärung) que l'exportateur allemand a dû fournir pour l'admission de ses envois en Belgique, mentionnaient une date d'échéance de la créance allemande, de nature à justifier le retard de paiement ;

7° Si le *Pays Réel* a été interrogé par l'Office belge de compensation, au sujet de ce retard, et si dans les explications qu'il a éventuellement fournies à ce sujet, il a fait mention du prétendu paiement par un chèque sur une banque étrangère.

Réponse :

1° Il est exact qu'une association allemande de fabricants de papier a fourni à la Société anonyme La Presse de Rex, des papiers destinés à l'impression ;

2° Ces importations ont toujours été accompagnées des documents requis par l'arrêté royal du 31 juillet 1935 ;

3° L'Office de compensation belgo-luxembourgeois, qui s'est mis en rapport à ce sujet avec les autorités allemandes compétentes, n'a pas reçu, jusqu'à présent, avis du paiement des fournitures en question ;

4° Il peut s'écouler un temps souvent assez long avant que l'Office ne soit informé d'un paiement effectué pour une importation de marchandises allemandes ;

5° Suivant l'article premier de l'accord précité, les paiements résultant de l'achat de marchandises doivent s'effectuer dorénavant dans les formes habituelles en usage en matière internationale de paiements. Toutefois, les paiements en Reichsmarks au moyen de billets de banque allemands sont seuls interdits. La Reichsbank porte ces montants à notre actif, mais il peut s'écouler un certain temps avant que cet organisme n'en soit informé lui-même par les exportateurs allemands ;

6° Non. Cependant, suivant les usages en vigueur en matière internationale de paiements, le vendeur et l'acheteur peuvent librement et de commun accord modifier les modalités de paiement, c'est-à-dire reporter à une date ultérieure les échéances ;

7° Oui. A différentes reprises, l'Office de compensation belgo-luxembourgeois a été en rapport avec la Société anonyme La Presse de Rex au sujet de cette fourniture. Une lettre de rappel recommandée de l'Office est restée sans réponse.